



le peuple breton

7f

Aujourd'hui, être libre c'est être informé

N° 223 - JUILLET 1982

**APPRENTIS
FAUT QUE ÇA BOSSE !**



M 2331 - 223 - 7,00 F

RADIO BRETAGNE OUEST : LES PROJETS

Le Peuple Breton

IMPRIMERIE DE BRETAGNE

Pont-Bellec MORLAIX tél. 88.02.40

===== tous vos imprimés commerciaux et publicitaires =====



188, rue Jean-Jaurès - BREST

Toute l'Audio-Visuel
Magnétoscope - Caméra
Duplication - Location
Transfert - Télécinéma

Téléphone : 44.32.79 et 44.84.65

LIBRAIRIE POBL VREIZH

18, rue Auguste-Kervern
BREST



EDITIONS 

CHATEAULIN

La Bretagne, ses sites, ses traditions, ses légendes, son âme, ses racines
racontée par les meilleurs auteurs bretons.

Plus de 150 titres publiés

Catalogue général sur demande

TOUTE LA PUBLICITÉ PEINTE
voitures - panneaux
banderolles - vitrines, etc...

IMPRESSION SERIGRAPHIQUE
SUR TOUS SUPPORTS
affiches - auto-collants
étiquettes - pare soleil



Z.A.C. de
Brest
Kergaradec
29239
GOUESNOU
02.10.63

BAR - HOTEL

LE FAVORI

27, rue de Gouesnou
Tél. 02.27.36 et 02.22.23
BREST

LE MANHATTAN BAR

26, Rue de l'Harteloire - BREST
Téléphone : 44.24.22

Ouverture 18 heures
Fermé le Dimanche

Biel Le Vourc'h

29214 Landéda
Tél. 04.93.39



Constructions contemporaines

Bravoc'h ha gwelloc'h
tiez a vremen

AUX PRESSES POPULAIRES de BRETAGNE

* **Fañh Morvannou** : Le Breton,
la jeunesse d'une vieille langue -
30 F Franco.

* **La jeune B.D. bretonne** : des
créations originales d'une tren-
taine de dessinateurs et scénaris-
tes (44 pages - 30 F Franco).

Commandes aux Presses Populaires
de Bretagne, 18, rue Auguste-Kervern
B.P. 304 - 29273 Brest Cédex

PEINTURE
MOQUETTES
PAPIERS PEINTS
TISSUS MURAUX
AMENAGEMENT
D'INTERIEURS

iroise-décor

B. LEPROHON/31, RUE INKERMANN/29200 BREST
TEL. 02.00.33

Librairie Moreau

15, place de la Cathédrale
TREGUIER - Tél. 92.32.76

Toutes les éditions
sur la Bretagne et en
langue bretonne



Même si vous ne savez
qu'un peu le breton...

**LISEZ AUSSI
POBL VREIZH**

Souscription permanente pour le progrès du « Peuple Breton »

BIENVENUE

A celles et ceux qui n'avaient jamais encore eu en main le « Peuple Breton », bienvenue. Peut-être serez-vous attiré(e)s par les pages qui suivent. Peut-être pas. Bienvenue de toute façon. D'autant plus que vous tombez (boum !) sur un numéro où est lancé un (grand) concours d'abonnements. Pour la première fois en dix-huit années d'existence du journal. Une excellente manière de le découvrir... et de le faire connaître. Prenez le temps tout de même de le parcourir. Le règlement du concours ne se trouve qu'en page 29. Quant aux fidèles, il n'est pas nécessaire de leur indiquer la marche à suivre. Qu'ils soient lecteurs ou souscripteurs (parfois les deux), ils sont au courant : ils ont contracté cette saine habitude de réagir quand il le fallait. Bravo.

7^e liste :

P. Le Hénaff, Irvillac	30,00
S. Tanguy, Brest	20,00
A. Le Dreff, Rosporden	20,00
A. Cousin, Fécamp	80,00
Anonyme, Quimper	30,00
J. Corbel, Châtaudren	30,00
G. Marcot, Stains (93)	30,00
Y. Pleyber, Plabennec	20,00
S. Abily, Argenteuil (95)	100,00
M. Bellevue, Paris	10,00
P. Morvan, Clamart (91)	50,00
J. Ichters, Paris	20,00
J.C. Marcet, Pont-l'Abbé	30,00
R. Le Dors, Pluvigner	30,00
M.L. Muzellec, Brest	20,00
C. Canevet, Rennes	30,00
Y. Peton, Saint-Malo	30,00
R. Gilard, Rennes	20,00
D. Hemery, Brest	30,00
D. Guégueniat, Brest	30,00
Y. Blanchard, Fontenay-aux-Roses	130,00
B. Tannion, Penmarc'h	30,00
P. Bodio, Brest	20,00
S. Quintin, Nantes	20,00
G. Cabon, La Forest-Landerneau	30,00
A. Le Quillec, Paris	30,00
R. Feat, Rosporden	30,00
P. Guégueniat, Saint-Yvi	50,00
E. Léon, Mauléon	430,00
P. Picard, Brest	20,00
P. Le Sollic, St-Joseph	20,00
de la Réunion	20,00
J.M. Le Cunff, Guémené sur Scorff	30,00
A. Lanneau, Plougastel	20,00
J. Guégueniat	30,00
C. Le Goff, Moëlan	20,00
J. Quémener, Brest	20,00
Y. Daniel, Saint-Grégoire	30,00
F. Olivier, Pleyber-Christ	80,00
P. Quénéhervé, Cattenon (57)	30,00
M. Floch, Pont-Scorff	20,00
M.L. Galliou, Nioul le Dolent (85)	30,00
J. Louër, Trégunc	30,00
E. Le Brach, Quéven	20,00
J. Le Bayec, Morlaix	30,00
P. Fourel, Brest	50,00
Anonyme, Cornouaille	50,00
F. Le Réour, Rennes	20,00
Y. Marot, Le Relecq-Kerhuon	80,00

Total 7^e liste 2110,00
Report des listes précédentes 10488,00

TOTAL 12598,00

SOMMAIRE

Editorial :

« Surtout, ne pas créer de difficultés... » 4

Politique :

Le changement en Bretagne vu par des syndicalistes 6
La leçon d'une trahison 11
Une rencontre P.C./U.D.B. 10



La rentrée de septembre devra confirmer l'importance que doit prendre le Conservatoire régional de musique bretonne, basé à Lorient. Le « Peuple Breton » est allé y passer un jour. Lire page 29.

Social :

Au C.F.A. de Cuzon 12

Agriculture :

Dur d'être de gauche quand on est paysan 15
Un travail sur l'agriculture bretonne 15

Société :

Enquête sur la santé et la sécurité en Basse-Loire 18
Portrait d'une busarde 5

Enseignement :

Diwan à Quimper 16

N'en jetez plus ! :

Art et Déco/Ex-Jaouen/Le français tel qu'on le parle/Centrale à charbon 9

International :

Israël : Terrorisme d'Etat 20
Peuple du monde : Panama, Brésil, Turquie 20

Un jour avec... :

Le conservatoire de Lorient 21

Radio :

Une interview de René Abjean 26

Musique :

Roland Becker 24

Festival :

Des cornemuses bien embouchées 28

Livres :

La réédition du « Poème du pays qui a faim » 27

B.D. :

La page de Morvan 32

Rubriques :

Chiche ? 5
P.B. service 25
Courrier des lecteurs 30

« LE PEUPLE BRETON » - Mensuel - B.P. 304, 29273 Brest Cédex, Tél. : (98) 46.18.24 (Répondeur après 19 h.). - Rédaction : Pierre Gallais - Directeur de la Publication : Jean Guégueniat.

ABONNEMENTS - Ordinaire : 70 F - De soutien : à partir de 90 F - Etranger : 85 F - Etranger (par avion) : 105 F - C.C.P. : 2365-76 Rennes.

CHANGEMENTS D'ADRESSE - Pour tout changement d'adresse, nous demandons à nos abonnés de nous écrire en joignant ou en recopiant leur dernière bande d'expédition du journal, et en joignant 2,00 F en timbres pour frais. Merci d'avance.

PUBLICATION - Publication inscrite à la C.P.P.A.P., N° 41 387 - Photocomposition Atelier Le Dœuff, Lorient - Imprimerie de l'Iroise, Brest - Dépôt légal : 3^e trimestre.

Le Pichon
BRULERIE DU LEON
88, rue Jean-Jaurès - BREST - Tél. 44.34.96
NOS SPECIALITES DE CAPES FINE

PELLICULES GRASSES
**SHAMPOOING
SAUGE**

J.F. KERVERN

2 fois par semaine

Edito

Reun L'Hostis (Breton) et Jean-Louis Maitia (Basque) à Quimper le 19 juin : « Ne pas mettre nos revendications sous le boiseau ».



Louis Blonce

« SURTOUT, NE PAS CRÉER DE DIFFICULTÉS ... »

Bon, d'accord, il ne faut rien faire qui puisse mettre le gouvernement en difficulté...

La droite est aux aguets. K.O. pendant un an, la voici à nouveau offensive. Elle attend la faute, le moment d'inattention, la faiblesse qui lui permettra de porter ses coups. Sa logistique, elle l'a retrouvée : le patronat aussi a repris du poil de la bête. La droite politicienne regarde, goguenarde, le gouvernement socialiste lui donner des gages !

Si les grands objectifs du dix mai demeurent dans les intentions, la pratique les a sensiblement altérés, et nombre de projets présentés il y a peu comme indispensables sont maintenant totalement écartés. Les choix sont nécessaires, paraît-il et les sacrifiés ne sont guère différents de ce qu'ils étaient auparavant : ce sont les mêmes puissances d'argent qu'il s'agit de tenter d'amadouer. La dévaluation de juin était certainement une nécessité et il n'y a aucune raison de se crispier, comme Barre le préconise sur une défense du Franc qui se confond totalement avec celle des porte-feuilles des affairistes et des administrateurs de société. Mais le pouvoir l'a accompagnée de mesures, dites de rigueur, tournées vers des catégories qui étaient déjà les victimes des gouvernements précédents. L'une, le blocage des salaires, a soulevé des tempêtes. Une autre, plus spécifique à la Bretagne a donc provoqué moins de commentaires : c'est le rétablissement des montants compensatoires, les fameuses M.C.M., en agriculture. Une agriculture qui est la « sacrifiée privilégiée » de la nouvelle politique gouvernementale. Un seul chiffre montrera ses conséquences : du jour au lendemain les M.C.M. ont augmenté de 300 F le prix de vente d'un taurillon à l'Italie, et de 900 F à l'Allemagne. Les M.C.M. privent d'un seul coup l'agriculture de débouchés acquis à grand-peine, alors que les lois liquidatrices sont encore maintenues.

Il ne s'agit pas ici d'une fatalité économique, mais bel et bien d'un choix qui peut d'ailleurs se concevoir : la Grande-Bretagne qui a liquidé son agriculture (3 % de la population active) au profit de son industrie s'en est longtemps bien portée. La France (7 % d'agriculteurs dans la population active) peut sans doute moins facilement faire l'impasse sur son agriculture. C'est une option qui a coûté cher à Giscard et sur laquelle le P.S. semble hésiter.

Pour la Bretagne, c'est totalement impossible : on estime en général la proportion des paysans à près de 14 % de la population active. C'est non seulement une puissance politique mais surtout une force économique et une potentialité : la production porcine en Bretagne, c'est 50 % de la production française ; mais 30 % seulement en est transformée sur place... Dans le Centre-Bretagne, et dans bien d'autres secteurs, si l'agriculture disparaît, que restera-t-il ?

On aurait aimé entendre ici la voix des députés socialistes de Bretagne : mais ils se taisent. On aurait souhaité que les responsables économiques de gauche ne laissent pas Mehaignerie répondre seul : peu ont élevé la voix.

Pour « ne pas mettre le gouvernement en difficulté », faudra-t-il encore sacrifier les intérêts bretons fondamentaux sous prétexte qu'ils ne coïncident pas avec les intérêts fondamentaux de la France ?

C'est pourtant ce que certains sont prêts à admettre : à Quessant, la gauche socialiste renonce à la vieille revendication du port, sous prétexte de ne pas ajouter aux difficultés du pouvoir. Les députés socialistes, majoritaires en Bretagne n'ont eu, en un an, aucune action concertée d'envergure en faveur de leur pays : « ne pas créer de difficultés », obtenir telle ou telle satisfaction ponctuelle sur le domaine précis de leur circonscription : le campanilisme, aussi, peut-être de gauche !

En attendant, les problèmes traditionnels de la Bretagne demeurent et s'aggravent. Qui s'attaque réellement aux questions que pose la coexistence difficile d'un tourisme envahissant et d'activités agricoles ou industrielles. Verra-t-on longtemps encore les premières imposer leurs stérilisantes priorités ? s'accommodera-t-on encore longtemps d'une militarisation du sol breton, avec son corollaire, l'alignement des esprits ? ils étaient plus nombreux, et de loin, à la journée portes-ouvertes à la base aérienne de Landivisiau, le 20 juin, qu'au meeting de Diwan, la veille, à Quimper.

Nous avons compris que la gauche comptait prendre la mesure entière du problème breton, le parti socialiste nous l'avait assuré ; mais voici qu'une fois encore il passe au second plan, au domaine des questions annexes. Voici qu'une fois encore on prétend décider pour nous : c'est dans l'intérêt même de la langue bretonne qu'il ne faut pas intégrer Diwan, c'est dans l'intérêt du breton qu'il ne faut pas former d'enseignants spécialisés, assure Savary, approuvé immédiatement par les commissaires de la culture, qui savent et qui pontifient à la télévision.

« Poursuivez le dialogue » disent alors les bons conseillers prêts à accepter tous les renoncements. Mais pour qu'il y ait dialogue, il faut qu'il soit répondu aux questions, qu'il soit tenu compte des avis !

Il faut qu'on cesse de penser pour nous ! que les travailleurs bretons puissent élaborer démocratiquement la planification de leur pays. Que les élus prennent, ici, leurs responsabilités.

Si les renoncements devaient se poursuivre, si la Bretagne devait être sacrifiée aux intérêts de la gauche ce serait le plus mauvais des calculs.

« Ne pas mettre en péril le gouvernement », c'est avant tout le soutien pour qu'il mette vraiment en œuvre les mesures qui ont soulevé partout — et peut-être plus qu'ailleurs en Bretagne — un espoir immense. Le péril le plus grand serait de biaiser, de dissimuler la portée réelle des décisions prises, de soutenir de manière partisane des demi-mesures, de prendre systématiquement les échappatoires, sous prétexte d'aider le pouvoir.

La déception serait alors à la mesure de l'espérance perdue. L'Union Démocratique Bretonne, qui a pris et prend sa part au changement n'acceptera à aucun prix une politique à courte vue qui sous prétexte de sauvegarder les intérêts de la gauche, tournerait le dos aux aspirations du peuple breton.



CHICHE ? ...

Vive le nucléaire de gauche !

NUKLEEL», le journal fondé par les membres du CLIN de Landerneau cesse de paraître. Pas par manque d'argent précisent les animateurs mais plutôt par manque de motivations. «Nukleel», qui avait sévèrement jugé, jadis, ce qu'il appelait les réticences de l'UDB devant le nucléaire, succombe aux charmes déléteurs des neutrons socialistes.

La motivation n'est plus ce qu'elle était, ma bonne dame !

On vous écrira...

VALÉRY Giscard d'Estaing (si, si, rappelez-vous, un grand un peu dégar-ni...) nous a écrit ; pour nous remercier de lui avoir écrit. En fait, on ne lui avait pas écrit mais on avait beaucoup écrit sur lui. Il doit s'agir d'une erreur dans ses écritures...

Merci encore de m'avoir écrit. Il fallait le faire.

*Je vous demande de croire à mes sentiments
très sympathiques -
V. Giscard d'Estaing*

Encore une jeunesse déracinée...

JEAN-EDERN Hallier, dans le style enlevé qu'on lui connaît, a donné, lors d'un récent passage chez nous, son sentiment sur la politique bretonne. Non seulement, il compte dorénavant sur la religion catholique pour sauver la Bretagne, à l'instar de l'Irlande et de la Pologne (?), mais il n'aime pas beaucoup l'UDB. C'est du moins ce qu'il a déclaré à la radio brestoise RBA en s'appuyant sur l'exemple suivant : en 1979, avant les «Européennes», il s'était parfaitement entendu avec R. Leprohon. Mais celui-ci a toujours été brimé par son parti d'alors ; c'est pourquoi, Jean-Edern l'a père qu'il pourra réaliser au parti socialiste les grands desseins que l'UDB l'a empêché de concrétiser...

Jean-Edern a toujours été un grand visionnaire !

Hertz. mégahertz, encore coupé !

RADIO Brest Atlantique (RBA), a des soucis d'argent en dépit de la subvention royale que lui a voté la mairie de Brest (6 millions de centimes par mois). A peine installée dans ses nouveaux locaux après avoir été hébergée pendant un an à l'Hôtel de Ville, elle s'est fait couper le téléphone : la note impayée, s'élevait déjà à un million de centimes...

C'est dur l'autonomie !

L'immigrant du Mundial

Né il y a 23 ans à Ransel, non loin d'Anvers, Van Den Bergh est un homme tranquille, réservé, au visage poupin, qui n'aime guère parler. Il est vrai qu'il ne s'exprime que dans un dialecte flamand. Il est demeuré si attaché à sa terre et à sa famille qu'il n'a jamais pensé immigrer.

C'EST extraordinaire. Voilà quelqu'un (et quel ! c'est le premier marqueur du Mundial lors du match Belgique-Argentine) qui sous le prétexte de ne parler qu'un «dialecte» flamand, n'a plus qu'une chose à faire : la boucler. Si ce n'est pas ce que l'auteur de l'article («Ouest-France du 15 juin») a voulu sous-entendre, dans la pratique, ça revient à ça. Mieux : Van Den Bergh, que des liens solides relient à la terre qui l'a vu naître, n'a «jamais pensé immigrer». Où ça ? A l'intérieur de son pays (on n'immigre pas à l'extérieur, on émigre, nuance) ? Après tout, ce footballeur est peut-être un migrant statique qui s'ignore...

PORTRAIT

LA BUSARDE

UN port de Bretagne un peu avant 20 heures. Ce piège à quatre roues s'obstine à faire du sur-place. Vite fait, un dépanneur lui redonne de l'énergie. «C'est soit vos batteries, soit vos alternateurs, ou les deux», dit-il. «Si vous voulez repartir demain matin, faites donc une quinzaine de kilomètres ce soir.» Quinze bornes à trouver dans l'instant, c'est pas la mer à boire. Doit y avoir quelques coins encore non vus dans la ville. A 60KM/H, on a le temps de regarder un paysage, même de béton.

Sur le chemin du retour, un arrêt de bus. Une jeune femme fait du stop. Mal placée, elle est : pas d'endroit pour s'arrêter et même sur une deux-voies, les bagnoles qui suivent aiment pas déboîter. «Vous allez où ?» — «Près de la place de S.»

En jupe beige et chemisier blanc, de longs cheveux presque noirs, le visage un peu pâle, elle surprend. Quand on aime le parfum d'une femme, discret ou insistant, il est rarement agressif. Ce soir, si. Parce que vient s'y ajouter une odeur de vin fraîchement ingurgité. Le mélange est bizarre et met mal à l'aise.

La passagère retient aussi l'attention par son comportement. Ses gestes sont saccadés, hésitants. Son sac à main, son seul bagage, elle le serre contre elle avec une sorte de crainte, peut-être après tout normale, du conducteur inconnu. Et puis il y a sa voix, douce et mal assurée. L'élocution est hachée avec des pointes dans le ton qui ressemblent à des coups d'humeur.

Elle travaille dans une boucherie. Ses horaires : sept heures le matin, huit heures le soir. Et encore, quand il y a pas mal de clients, c'est un peu plus tard. Difficile de refuser du monde. Mais après, il faut nettoyer le magasin. Pour manger le midi, une coupure de deux heures. C'est pas tant que ça, quand on a le bus pour soi moyen de déplacement, et que chez soi c'est pas la porte à côté.

De ses bus, elle est complètement dépendante. Quand elle en loupe un — c'est le cas ce soir —, elle se met à en parler avec une visible aigreur. Surtout lorsqu'elle arrive au chapitre conducteurs. «Ils sont jamais à l'heure. C'est bien la peine de faire des cartes dans les arrêts, avec des horaires bien précis et tout. Pourquoi ils les respectent pas ?»

L'objection des heures de pointe ne la satisfait pas : maintenant, ça fait longtemps qu'il n'y a plus d'embouteillage ou de ralentissement de la circulation.

«Je vous laisse à quel endroit ?» — «près de l'église, ça ira». D'après les indications qu'elle a données, elle doit habiter plus loin. Pas la peine qu'elle arpente davantage le macadam, et puis la caisse a besoin de macadam, a dit le dépanneur. Arrêt à un coin de rue. Elle descend et s'éloigne à pas nerveux vers son chez elle. Silhouette déjà indécise dans une grisaille quotidienne que n'éclairera pas, ce soir, un paisible soleil couchant.

Patrick Kernan.

Le changement en matière sociale, on en a beaucoup parlé. Mais qu'en est-il de son application à la Bretagne? Pour faire le point le «Peuple Breton» a réuni, autour d'une table ronde des syndicalistes CGT et CFDT appartenant à divers secteurs.

Ont donc donné leur point de vue:

- Loïc Cauret, CFDT, transports,
- Loeiz Cleac'h, SGEN CFDT, personnels non enseignants,
- Jean-Luc Le Cleac'h, CGT, Affaires maritimes,
- René L'Hostis, UCICT-CGT, métaux,
- Pierre Quéau, CFDT, employé de l'agriculture.

Le « Peuple Breton » à cinq syndicalistes de Bretagne : « VOUS AVEZ VU PASSER LE CHANGEMENT ? »

Le Peuple Breton: Quel bilan faites-vous d'une année de gouvernement de la gauche en matière sociale? Vous paraît-il positif étant entendu que le pouvoir a sept ans pour réaliser ses projets sociaux? Les espérances seraient-elles même dépassées compte tenu des résistances de la droite?

Pierre Quéau: Pour les travailleurs, à l'intérieur des entreprises, ce qui apparaît c'est: «on ne va pas assez vite». Il y a beaucoup de concessions au patronat. Le changement ne prend pas réellement corps.

Loïc Cauret: On a quand même un peu plus d'air! Dans beaucoup de secteurs, le droit syndical a progressé; particulièrement dans la fonction publique. D'autre part, il y a des initiatives contre le chômage. Certaines ont été des coups d'épée dans l'eau (comités locaux de l'emploi...) d'autres beaucoup plus intéressantes (les contrats de soli-

darité, qui donnent des résultats non négligeables)

Par contre, dans l'entreprise moyenne de Bretagne, on ne peut pas dire que le changement soit très marqué. Il est difficile de faire que les ordonnances, les accords négociés au plus haut niveau soient appliqués et contrôlés dans les entreprises. Chaque secteur, chaque boîte a ainsi sa loi!

Le gouvernement a échoué dans sa tentative de mettre le patronat de son côté. Celui-ci se ressaisit, et, par pressions successives, obtient concession sur concession, sans pour autant que ces concessions donnent des contreparties aux travailleurs.

Loeiz Cleac'h: Le chômage s'est provisoirement stabilisé. Les accords sur le temps de travail sont intéressants car il ont incontestablement — dans le secteur public, mairies... — créé beaucoup d'emplois. Mais dans le privé il est arrivé que les 39 heures aient l'effet inverse, celui d'augmenter les cadences (abattoirs...).

Mais il n'y a pas assez d'énergies face au patronat. Le gouvernement se contente de renvoyer dos à dos les deux parties, alors qu'il devrait peser plus du côté des travailleurs.

Il n'apparaît pas, en fait, de grand projet social et on ne sent aucune vague de fond chez les travailleurs.

René L'Hostis: Le bilan social m'apparaît négatif. Depuis des décennies, nous attendions l'arrivée de la gauche, et, en comparaison de 1936, ce qui est décidé est dérisoire. Aujourd'hui on en est à mettre en balance progrès social et diminution du niveau de vie: c'est inacceptable!

Jean-Luc Le Cleac'h: La nature réformatrice de la majorité du PS, apparaît de plus en plus nettement: l'absence de volonté de rompre avec le système de production capitaliste l'a contraint à revoir en baisse un certain nombre de promesses (exemple, les 35 heures). Conséquence de ce manque de volonté, on attend toujours un quelconque plan à l'échelle de l'Hexagone, destiné à corriger les inégalités entre «régions pauvres» et «régions riches», que la gestion giscardienne a accentuées.

En favorisant les grands monopoles, «l'Etat Giscard», a accéléré la concentration de l'argent et de l'appareil productif autour de l'axe Rhin-Rhône, épine dorsale de l'Europe des Trusts: Autre conséquence à moyen terme de ce manque de volonté de briser le cercle, le gouvernement, à vouloir se battre sur le même terrain que le précédent: l'inflation, le chômage... en faisant en plus, du «social», sans remise en cause de la nature du système, mais seulement de la répartition des richesses créées, risque de se retrouver très vite en situation peu flatteuse.

Le Peuple Breton: Quel est le rôle des syndicats dans le changement? Est-il indispensable pour le pouvoir d'avoir un appui populaire? Alors qu'il l'a négligé la première année, il semble, depuis le premier mai, le rechercher à nouveau?

On constate que, pour que le changement intervienne, il faut des conflits: il y



Jean Guéguénat, qui dirigeait le débat, et René L'Hostis, bougon: rien n'a changé!

en a eu deux fois plus début 82 que début 81. Le rôle des syndicats est-il donc d'appuyer le pouvoir ou d'accroître les luttes ?

Loïc Cauret : Le dix mai a surpris beaucoup de gens, y compris dans les syndicats. La première année du pouvoir de gauche a été vécue un peu dans la léthargie, le pouvoir tenant le langage «Faites-nous confiance, on agit pour vous!». On se réveille actuellement car ce transfert de la revendication et des aspirations du syndical au politique est un échec. Mais peut-il en être autrement ?

Beaucoup de travailleurs se rendent compte que, sans luttes à la base, les accords pris au sommet ne seront pas appliqués. Il n'y a qu'à cette condition que des avancées significatives peuvent être acquises.

Le syndicalisme a des responsabilités : quel que soit le pouvoir, il lui faut défendre les travailleurs. De plus, le syndicalisme français étant explicitement de gauche, il est partie prenante du processus en cours. Le problème est de trouver la limite entre soutien et collaboration.

Les cantonales ont révélé au pouvoir qu'il s'était trompé d'interlocuteurs : ceux-ci ne sont pas les patrons, qui lui sont de toute manière hostiles, quelles que soient les concessions faites, mais les travailleurs. D'où une nouvelle attitude inaugurée le premier mai. Mais on peut se demander si elle n'est pas purement tactique...

Jean-Luc Le Cleac'h : A mon avis ce sont certaines fractions des classes moyennes, «laissées pour compte» par Giscard, ou n'ayant pas pris le train assez tôt, qui ont fait la différence le 10 mai 81 (commerçants, agriculteurs...)

Le gouvernement a choisi de ménager ces fractions et n'a pas cherché un appui populaire, d'autant plus inutile qu'il n'y avait pas chez lui la volonté de mettre en place une transition vers un autre système de production.

Le Peuple Breton : Il y a accord général pour admettre que la réduction du temps de travail est un progrès social.



Pierre Quéau, pensif : et l'emploi, dans tout ça ?

Cependant, on peut lui accorder deux significations :

Où il s'agit de partager le travail, et donc les revenus ; ce qui revient à dire que c'est à l'intérieur de la classe ouvrière que le partage doit se faire ;

ou la réduction du temps de travail se fera avec conservation des avantages acquis et une recherche «ailleurs» des ressources nécessaires.

Jean-Luc Le Cleac'h : Tout d'abord, je voudrais dire tout le mal que je pense de l'expression «partage du travail».

En effet, le moteur du capitalisme c'est l'extorsion de la plus-value. La plus-value n'a rien à voir avec un gâteau, ce n'est pas en terme de partage qu'il faut donc parler ici, mais de pillage !

Deux chiffres pour illustrer mon propos :

— En 20 ans, l'appareil de production est devenu 2,8 fois plus efficace ! Malgré cela, on constate que 69% des richesses créées vont à 31% de la population.

Dès lors, n'y a-t-il pas de place pour une autre analyse que le «partage du travail» ?

Par ailleurs, je voudrais signaler le danger que peuvent représenter les négociations par branches : on risque d'accroître la division entre un secteur «de pointe», (électronique, micro-informatique, armement, chimie,...) caractérisée par les traits suivants : sur-exploitation du «tiers-monde», souplesse d'adaptation, intégration poussée au marché mondial, taux de profit élevé — et un secteur «assisté», (bâtiment, bois...) —.

Ces différences se traduiraient pour les travailleurs de ces deux branches par des avantages sociaux proportionnels à la rétrocession par le capitalisme d'une part plus ou moins importante de la plus-value. Rétrocession, elle-même conditionnée en partie par le rapport de force syndicats/patrons. On risque ainsi de voir des techniciens en informatique (par exemple) obtenir rapidement la semaine de 35 heures sans diminution de salaire, alors que les ouvriers du bâtiment (autre exemple) en seraient encore à 37 ou 38 heures, non intégralement compensées financièrement.

Ce qui serait l'inverse du résultat escompté !

Seul point positif, dans l'idée d'une réduction du temps de travail non intégralement compensé, la possibilité de réduire l'éventail des salaires. Mais à quel niveau placer la barre : 2 fois, 2 fois et demie, 3 fois le SMIC ?

René l'Hostis : Le capitalisme représente une masse d'argent par travailleur énorme : deux milliards de centimes par salarié. Pour passer de la 40^e à la 39^e heure, il a essayé de rogner sur tous les avantages acquis par la lutte.

Aux AFO de Brest, où patronat et syndicats considèrent avoir obtenu un bon contrat de solidarité, il y aura 25 emplois créés pour 12 départs, une augmentation de 2% de la masse salariale au-dessus de l'indice INSEE(1), et la cinquième semaine. Au bout de cinq mois de négociations !

Nous devrions discuter aujourd'hui de tout autre chose (l'organisation démocratique du travail), mais la force syndicale, son adaptation aux nouvelles données patronales sont insuffisantes.

Loïc Cauret : Beaucoup d'accords d'entreprise ont été signés, avec des résultats extrêmement divers. On est passé par exemple, de 45... 42 heures à 39 heures, sans embauche, avec 40 heures payées. Dans les transports, la réduction du temps de travail est souvent une caricature : chez Drouin, par exemple, il faut maintenant faire Saint-Brieuc-Rennes en une heure un quart au lieu d'une heure et demie...

Poser la question du partage du travail, et parallèlement des revenus est un peu sommaire. Dans beaucoup de secteurs, le patronat peut payer. Dans d'autres (agro-alimentaire) ce peut être différent. Où alors chercher les compensations ? Ceci remet en cause un certain nombre de fonctionnements y compris syndicaux.

René l'Hostis : Quand on voit les masses d'argent fabuleuses mises de



côté par le patronat, quand on voit à l'inverse l'exploitation des travailleurs, il paraît inadmissible d'accepter, sous un gouvernement de gauche, qu'il y ait un partage de revenus à l'intérieur de la classe ouvrière. Et en Bretagne, dans une économie coloniale, moins qu'ailleurs.

Il faudrait faire une différence entre une politique d'émancipation des travailleurs et celle qui consisterait à négocier un pourcentage d'exploitation.

Pierre Quéau: Oui, mais dans beaucoup d'entreprises, on se bat pour des avantages acquis, alors qu'il y a tellement de chômeurs qui n'ont rien à négocier. J'ai toujours mis en relation réduction du temps de travail et embauche; je ne crois pas que la paralélisme soit actuellement tenu.

Loeiz Cleac'h: L'argent, c'est au patronat qu'il faut le prendre: même dans les petites entreprises bretonnes, il y a de la richesse. L'idée de partage doit être manipulée avec précautions: qu'il y ait une régression des hauts revenus, c'est normal, surtout pour financer les caisses de chômage, la création d'emplois, etc... Mais en Bretagne, les pêcheurs, les paysans font souvent soixante dix heures: pour les paysans, c'est bien une question de revenus insuffisants. Pour les pêcheurs, entrent en plus en compte des questions de législation que les ordonnances n'ont pas résolues.

Le Peuple Breton: Il y a des avantages acquis qui sont de véritables scandales. Un seul exemple: dans un hôpital public de Bretagne, les infirmières-anesthésistes ont réussi à regrouper toutes leurs heures en une seule semaine par mois, en étant présentes à l'hôpital 24 heures sur 24. Les trois autres semaines, elles s'emploient dans des cliniques privées. Quand la direction a voulu mettre en place une nouvelle organisation, les syndicats ont opposé les avantages acquis.

Qu'en pensez-vous?

Loeiz Cleac'h: Qu'il ne faut pas confondre l'action syndicale avec le corporatisme!

Loïc Cauret: A l'hôpital de Saint-Brieuc aussi, par un certain nombre d'actions, les travailleurs sont arrivés aux 35 heures, sans diminutions de salaires; mais sans une seule création d'emplois! Est-ce que les organisations syndicales peuvent être satisfaites d'un tel accord? A Saint-Brieuc, les intérêts des travailleurs bretons se limiteraient-ils aux portes de l'hôpital?

Jean-Luc Le Cleac'h: La Bretagne où les PMI, PME et «usines pirates», prédominent est d'emblée à l'écart d'un certain nombre d'acquis: exemple, les droits nouveaux des travailleurs, peu d'entreprises ayant une taille suffisante pour entrer dans le champ d'application de la loi.

Parfois le cadre existe mais comment le remplir? Exemple: le principe de congés payés à la pêche est posé, c'est bien; mais qui va payer? Selon quel financement?

Il faudrait dire un mot aussi des services d'inspection du travail et de la



Loïc Cauret, convaincant, Loeiz Cleac'h, perplexe : La Bretagne à l'écart du changement ?

main d'œuvre, (et de répression des fraudes), «liquidés» par Giscard...

Le Peuple Breton: Que pensez-vous de l'adaptation à la situation bretonne des mesures sociales prises à Paris?

René l'Hostis: Les droits syndicaux n'ont que très peu évolué — en dépit des hauts cris du patronat — dans les entreprises privées. Il est certain qu'on ne pourra pas se syndiquer plus chez Tilly que par le passé. L'inadaptation des structures et des réponses syndicales à la réalité bretonne éclate aussi. Seul le contexte français est pris en compte. Les syndicats sont incapables de réagir à des spécialités qui tiennent à la nature de colonisés des Bretons.

Loïc Cauret: Dans les petites unités qui forment l'économie de la Bretagne, ça n'a pas beaucoup bougé. Déjà les lois antérieures n'étaient pas toujours appliquées. Le contrôle syndical n'est pas encore possible: les délégués sont constamment en procédure. La répression antisyndicale est à l'ordre du jour dans les PMI de Bretagne. Les patrons ont retrouvé leur arrogance, leur solidarité financière qui leur permet de tenir: à Sambre et Meuse, ils ont ainsi joué le pourrissement de la grève. Le patronat breton se porte bien, et il prend de la pratique!

Cependant, la syndicalisation progresse dans certains secteurs.

Pierre Quéau: Mais moins rapidement que le redressement patronal. La syndicalisation en Bretagne reste faible.

Le Peuple Breton: La poussée de syndicalisation qui aurait dû suivre les espoirs d'une gauche au pouvoir ne s'est donc pas produite?

René l'Hostis: c'est parce que rien n'est clair au gouvernement: ni au niveau des nationalisations, ni à celui de la répartition des charges et des responsabilités de travail.

Loïc Cauret: L'échec de 1978 a fait très mal; et la remontée actuelle vise simplement à atteindre le niveau ancien: la confiance ne revient pas aussi facilement...

Le Peuple Breton: quel rôle peut-on attribuer aux nationalisations? Elles ont été pour l'ensemble des travailleurs un grand espoir; et plus encore pour les travailleurs bretons. La raison était qu'on pouvait en attendre une redistribution de l'espace industriel, une sorte de réparation des dommages particuliers créés ici par la pratique colonialiste des monopoles.

Cette redistribution ne semble pas avoir lieu. Percevez-vous pourtant, tant au gouvernement que pour les syndicats, une telle volonté?

René l'Hostis: la question est angélique. Citroën à Rennes, c'est la même chose qu'à Vigo, une usine coloniale destinée à dégager des super-profits. La taille des entreprises bretonnes fait qu'elles ne sont pas nationalisables, mais destinées à être englobées dans les multinationales. Tout ici, dépend de Paris, et les syndicalistes rompus aux négociations connaissent bien le «quart d'heure patronal», quand les responsables locaux téléphonent à Paris...

De plus, un pouvoir français, même de gauche ne rendra jamais l'intérêt breton prioritaire!

Pierre Quéau: les travailleurs de Bretagne ou d'ailleurs, ont moins assisté à la redistribution du travail qu'à celle du capital, au même capitalisme et aux mêmes capitalistes qu'avant.

Loïc Cauret: il y a quand même ici pas mal de filiales nationalisées. On aurait pu, en effet, attendre une meilleure répartition du travail, entre production et conception dans la métallurgie, dans l'électronique...

Loeiz Cleac'h: il faut quand même attendre un peu plus pour faire le bilan des nationalisations. Mais quand on voit

la pénétration par exemple les capitaux américains dans la pêche bretonne, on peut être assez pessimiste...

Le Peuple Breton: le gouvernement prétend qu'il a une planification à deux niveaux: un plan national et un plan régional. A votre avis, peut-il y avoir une planification régionale? Si oui, peut-on faire une liaison avec le plan national? Et quel doit être le rôle de participation ou de contestation des syndicats dans cette élaboration?

Loïc Cauret: Pour le plan intérimaire, on n'a absolument pas été consultés. Les syndicats font partie des C.E.S(2), mais ça n'est pas le lieu de décision. Si planification régionale il y a eu, ce n'est pas à Rennes que ça s'est déroulé! On a bien demandé aux syndicats leur avis sur des questions sectorielles, mais il n'y a pas eu élaboration en commun d'une planification. (Remarquons qu'on n'a pas beaucoup entendu les députés PS bretons sur le sujet non plus!)

Loeiz Cleac'h: il y a un préalable à la participation des syndicats à une planification régionale: celle de leurs structures et de leurs préoccupations. Les syndicats ne sont pas adaptés à une réflexion régionale, et particulièrement bretonne. Les Unions Régionales n'ont qu'un rôle de consultation, qui semble, de plus, en régression.

Loïc Cauret: pas d'accord! Les U.P.R. (Unions Professionnelles Régionales) existent à la CFDT. Dans quelques branches (agro-alimentaire, transport...) il y a une volonté de régionaliser les structures et les instances. Il y a aussi une relance de l'activité des Commissions Economiques.

Mais les syndicats n'ont pas les moyens (financiers, en hommes...) d'assurer une planification que, de plus, on ne leur a pas demandée!

René L'Hostis: les commissions départementales de l'UGIT-CGT ont décidé de faire des propositions pour un développement régional en Bretagne. Bien sûr, ce n'est pas la décolonisation!

Mais c'est aussi aux politiques, et en particulier à l'UDB de lutter contre toutes les formes d'oppression du peuple breton.

Loeiz Cleac'h: s'il y a une planification au niveau français, ce qu'on appelle plan régional se réduit à une déconcentration des mesures prises «plus haut».

Loïc Cauret: cela, en effet, n'a rien à voir avec une planification voulue et décidée par les Bretons. Le problème est de savoir si l'on veut une décentralisation classique, un peu accentuée; ou si l'on veut que ce soit nous qui décidions, ici, de l'industrialisation de la Bretagne et de la manière dont est aménagé le territoire.

Ce qui vient de Paris, quantitative-ment, ça peut-être intéressant; mais qualitativement ce n'est pas forcément ce qu'on veut.

Ce qu'on veut, c'est dire: en Bretagne, un certain nombre de secteurs sont à développer, telle direction est à prendre, et c'est aux travailleurs bretons de le décider.



N'EN JETEZ PLUS!

Ex-Jaouen Le même scénario...

SIX ans après un premier dépôt de bilan en fin 75, les employés des Salaisons Bretonnes de Combrit viennent de connaître la même mésaventure début mai dernier. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, une mauvaise gestion des nouveaux patrons, notamment au niveau commercial a conduit à un nouveau dépôt de bilan.

Pour les 50 employés de cette salaison qui, tout en maintenant ses spécialités traditionnelles, s'était orientée avec succès vers des productions nouvelles à base de produits marins (terrines de poissons, de fruits de mer etc...), c'est un nouveau coup dur.

Syndiqués en totalité à la C.F.D.T. ces ouvriers avaient mené avec leur délégué Emile Penhoat, un combat exemplaire pendant le conflit de 75-76, allant jusqu'à relancer eux-mêmes la production(1).

Aujourd'hui c'est une désagréable impression de déjà vu: même scénario, mêmes auteurs (patrons dont seul le nom a changé, syndicat qui lui est le même, ouvriers).

Deux issues s'offrent à ce conflit: soit le rachat par les frères Gad, groupe salaisonnier important de Lampaul-Guimiliau, de l'affaire avec réembauchage de 14 employés (12 à la production — 2 administratifs) — Préfecture, banques, pouvoirs publics en général pousseraient à cette solution.

Soit le démarrage par les ouvriers eux-mêmes d'une SCOP (société coopérative ouvrière de production) techniquement viable d'après les conclusions de l'étude menée par un expert de l'INRA appelé à cette fin. 20 ouvriers seraient prêts à investir 5000F comme part initiale. Des subventions prévues pour ce genre d'affaire la rendraient financièrement possible. Le problème sera de reconstituer un réseau commercial, l'ancien, déjà mis à mal par la mauvaise gestion des commerciaux étant désormais démantelé (les clients ayant cherché d'autres sources d'approvisionnement depuis la cessation d'activité).

En définitive le tribunal de commerce statuera sur la solution: on peut cependant dire que bon nombre d'employés parmi les plus motivés préfèrent la 2^{ème} solution — ayant déjà fait l'expérience amère de deux patrons —.

Pour l'économie bigoudène, ces 50 emplois doivent à terme être reconduits et le plus rapidement possible, car ce n'est pas la base de nature et loisirs inaugurée à grand renfort de publicité (coûteuse) par les autorités publiques le week end des 11 et 12 juin qui fournira 50 emplois qualifiés et durables.

Section U.D.B. de Pont l'Abbé.

(1) Lire le «Peuple Breton» de février 1976

Art-Déco Un patron de combat...

DIFFICILE de trouver plus simple que le conflit «Art et Décoration»...

Voilà une entreprise brestoise qui fait essentiellement de la sous-traitance pour l'arsenal. Donc de la métallurgie. Mais elle est traditionnellement classée dans le secteur du bâtiment. Donc ses ouvriers

sont payés selon les conventions de ce dernier statut, et non comme ceux de la métallurgie. Et l'écart peut atteindre 20% (et dans certains cas de 25 à 30%).

Une partie d'entre-eux, soutenus par la CGT se sont mis en grève à la mi-avril. Et

(2) CES: Comité Économique Social.

pour dix-neuf d'entre eux, ça a duré jusqu'à mi-juin: neuf semaines d'une grève totale, dure, épuisante. Avec, en face, un patron, Hamard, qui n'avait rien à déclarer que ceci: «**Le patron c'est moi, et c'est moi qui décide!**». Un véritable mur, une certitude absolue de son pouvoir total. Et les moyens de tenir: depuis le temps que l'arsenal le finance au tarif métallurgie!

Les ouvriers grévistes d'Art et Décoration ont tenu ce qu'ils ont pu; minoritaires dans leur entreprise, ce n'était pas facile. Ils ont eu le soutien de l'UDB, du PC et plus tard du PS. Ils ont obtenu la réconciliation d'une sorte de commission de conciliation qui a tenté en vain de fléchir Hamard. Au bout de neuf semaines, ils ont repris le travail n'ayant pour seul acquis que la recommandation de la commission allant dans le sens de leurs revendications.

Deux jours plus tard, par voie de presse, Hamard faisait connaître qu'il s'en moquait totalement: le colonialisme est-il mort en Bretagne?

J.G.

Centrale à charbon, on frime ou on discute ?

Une centrale électrique au charbon sera probablement réalisée à Brest ou à Lorient. Apparemment, personne ne manifeste d'enthousiasme, ni dans le Bas-Léon, ni à Brest même. Tandis qu'à Lorient, des éléments de mise en scène laissent penser que quelque chose se mijote.

L'engagement personnel du maire de Lorient, associé à la Chambre de Commerce du Morbihan, le financement généreux d'une exposition sur l'énergie organisée par une association locale orientée convenablement sur le plan politique, l'inauguration avec présence du ministre de l'énergie de cette même exposition, les visites de centrales à charbon organisées par l'EDF pour les élus et les associations locales... tout cela c'est comme si on allait déjà au charbon chez les Minahouet...

L'UDB, quant à elle, se refuse à tout localisme dans le choix entre les deux sites. Elle attend de disposer d'éléments objectifs, tant sur le plan technique (production et distribution de courant) et économique (besoins, emplois créés, perspectives), que sur le plan de l'environnement pour prendre une position définitive. En effet, pour compléter le rapport EDF — toujours juge et partie dans ce genre de questions — une enquête réalisée par un organisme indépendant (?) sera financée par les collectivités locales. Quel sera le rôle de cette enquête pas encore commencée en juin, alors que la décision doit être prise « avant la fin de

l'année comme disent les officiels...? Quel sera le temps consacré au débat démocratique entre la fin de cette enquête et la prise de décision?

Si c'est de la frime pure, qu'on le dise! Et consacrons le montant de la dépense à une bonne cause. Une marée expérimentale bien faite, pourquoi pas? Le port de pêche reste la grande

affaire de Lorient, non?

Si ce n'est pas de la frime, attendons quelques mois de plus pour savoir où on va exactement, avant de prendre une bonne décision qui soit l'aboutissement d'une négociation véritable, sur les garanties techniques de la centrale... ou bien le refus motivé de la centrale.

Le français tel qu'on le parle (en haut lieu...)

LU dans «Ouest-France» et dans un avis d'enquête d'utilité publique:

«Commune **de le** Tour-du-Parc. Il sera procédé, dans la commune **de le** Tour-du-Parc... Cette enquête sera ouverte à la mairie **de le** Tour-du-Parc...».

Le lendemain, dans le même journal, et à propos d'une réunion dans la même localité:

«L'Assemblée générale... s'est tenue au Tour-du-Parc. Soutenue par la municipalité **du** Tour-du-Parc etc...». Ah! Voilà un journaliste qui a appris la bonne vieille grammaire française, comme son papa avant lui, peut-être à coups (ou au cou) de sabot. Car la langue bretonne ignore la subtilité de la contraction de l'article.

Hélas! Le lendemain, sur «France-Inter»: «L'éditorialiste **de le** «Matin»... nous a replongé dans la perplexité.

Sans doute, l'influence celtique sur la formation de la langue française est importante. Mais au point d'infléchir la syntaxe, voilà qui est plus fort que le baragouin du franglais.

Et qui plus est, dans les avis officiels de la préfecture du Morbihan, ce lieu public si propre qu'on y défendait naguère d'y

cracher par terre des mots en langue bretonne!

Cette «vieillerie périmée» — expression d'un édile de la commune précitée — aurait-elle évité, si «Dro Park» ne s'était éteint sur les lèvres des derniers bretonnants, que les touristes distraits demandent où est la tour et que les indigènes deviennent des éléments de Parcais?

Mais pas de vains regrets. Aujourd'hui, les communes **de le** Hézo, **de le** Guerno, **de le** Faouët, **de le** Palais, contribuent à la proscription de l'article contracté. Bientôt, c'est la boussole **de le** capitaine **de le** port **de le** Crouesty qui perdra le Nord dans ces louvolements (1). Le célèbre maire **de le** Eu (Seine-Maritime) est, lui, franchement ravi d'allonger le pas pour ne plus poser le pied où il ne faut pas.

S'il revenait dans son pays natal, le sage Lesage serait effaré à la fois de ne plus entendre la langue de ses ancêtres, et de la voir supplantée par un langage aussi disgracieux que celui des vaches espagnoles de «Gil Blas».

Halte là, camarade! Crois-tu donc que le «Peuple Breton» a été créé pour sauvegarder la langue française?

(1) Comme celle de celui **de le** «France» abandonné dans le port **de le** Havre.

Municipales :

Une déclaration commune du P.C. et de l'U.D.B.

A la mi-juin une rencontre a eu lieu à Rennes entre le PC et l'UDB. Nous publions ces extraits du communiqué commun:

Les deux formations ont constaté des convergences sur l'appréciation globale de la situation:

— la droite est toujours solidement implantée, en Bretagne en particulier,

— la mobilisation de tous les travailleurs est nécessaire, y compris sur le plan électoral,

— la rigueur imposée par la situation économique ne doit pas se traduire par une austérité sur le dos des travailleurs,

— la régionalisation doit aller de pair avec le progrès social et un contrôle

accru des travailleurs dans le domaine économique et au niveau des entreprises.

Dans ce contexte les deux formations ont réaffirmé leur volonté de tout faire pour l'Union des forces de changement, ce qui implique au plan électoral, que soit respectée la promesse d'une proportionnelle authentique.

Les deux partis ont exprimé leur accord pour que l'Union des forces de gauche se réalise dès le 1^{er} tour.

Les deux délégations ont évoqué le problème du cumul des mandats et souligné l'urgence d'un statut de l'Elu qui introduise une réelle démocratisation dans la vie politique.

LA LEÇON D'UNE TRAHISON

PAR F. KERFRAVAL

IL est arrivé le président nouveau. Il est arrivé avec son cortège d'espoirs et de nouveaux pouvoirs. Le voilà bien installé et la carapace de merde séchée qui étouffait la France s'est craquelée chaque jour un peu plus.

Il est arrivé le changement et, orphelins de mai 68, cocus d'avril 78, militants de l'ombre et de la rigueur, nous nous en réjouissons. Evidemment, nous ne sommes pas tout-à-fait de la famille. Nous ne déjeunons pas à Matignon, ni ne dinons à Mellac. La République, pour être devenue celle de tous, n'en est pas moins restée française. Les patrons ont perdu l'Elysée mais ils ont gardé les lobbies et l'hérédité.

Cette victoire, c'est aussi la nôtre. Elle était nécessaire mais elle n'est pas suffisante. Pour nous, peuple nié mais renaissant, le combat continue. La grande traversée n'est pas terminée. Elle sera longue et agitée et laissons sans regret s'éloigner celui ou ceux qui ont quitté le bord en entendant sonner la soupe sur le bateau d'à côté.

Leur départ, pour solitaire qu'il soit, n'en est pas moins exemplaire. Pour surprenant qu'il soit, il ne manque pas de précédents. Les pennou-bras de l'Emsav ont déjà montré, à chaque grande fracture de l'histoire de France, qu'ils préféraient la suffisance des demi-mesures et l'assurance des concessions à perpétuité à la relance d'une nouvelle forme de combat.

L'opportunisme et l'extrémisme

Fouéré. Martray. Leprohon. C'est l'histoire répétée. C'est l'impasse assurée. Le passage au parti dominant de celui qui fut l'un des fondateurs de l'UDB est une démarche malheureusement classique de certaines élites du mouvement breton qui, nées de l'opposition à un système politique, rallient les forces qui l'ont renversé et le pouvoir qui lui a succédé.

L'histoire de ces cinquante dernières années montre que les importants changements institutionnels dans l'Hexagone ont provoqué en Bretagne deux types de réactions toujours les mêmes: l'opportunisme et l'extrémisme.

En 1940, la chute de la III^e République voit la majorité des régionalistes et des nationalistes soutenir Pétain tandis qu'une frange se perdait dans le facisme. Fouéré fut nommé à la tête du premier Comité consultatif de Bretagne.

Dans les années 60, les animateurs du CELIB, porteurs d'une nouvelle volonté bretonne face au laisser-faire de la IV^e République s'abandonnent totalement à la V^e. Et de cette démission naîtra la violence extrémiste du FLB Martray fut nommé premier secrétaire général de la CODER, ancêtre du Conseil régional.

En 1981 et 1982, une poignée de militants bretons se jettent dans les bras du PS tandis que l'on assiste à une résurgence de l'extrémisme séparatiste. Leprohon restera adjoint au maire de Brest et attend un poste à responsabilité, sans doute au secteur des « minorités nationales ».

La double filiation

Pour avoir posé la question bretonne en termes de pouvoirs personnels à conquérir et non de société à transformer, ces leaders de l'Emsav sont inévitablement tombés dans le piège de l'opportunisme et ont, par les conséquences de leur choix, favorisé l'assimilation du peuple breton dans l'ensemble français.

Fort heureusement, de 40 à 82 les mentalités ont évolué et il est des ralliements qui sont moins graves que d'autres. Mitterrand n'est pas de Gaulle et ce dernier était loin de Pétain. Fouéré avait choisi le camp de l'oppression contre celui des libertés, Martray avait préféré l'intégration capitaliste à l'espoir socialiste, Leprohon s'est contenté d'un alignement avantageux au lieu d'une autonomie plus profonde.

Fort heureusement, de 64 à 82, le mouvement breton a réintégré l'histoire. Il a défini la véritable nature, anti-colonialiste, et anti-capitaliste, du combat breton et il se bat, non pour des miettes de pouvoir, mais pour des changements irréversibles.

Fort heureusement, l'opération de ralliement au parti dominant, en l'occurrence le PS, a échoué parce qu'il existait une volonté de construire l'autonomie socialiste. Elle a échoué parce qu'il existait un parti de nature révolutionnaire qui ne s'appuie pas seulement sur la conscience nationale bretonne mais s'appuie aussi, et s'est surtout appuyé pour progresser, sur la conscience de classe des travailleurs.

Cette double filiation, nationale et sociale, que nous espérons voir se concrétiser au sein d'un bloc progressiste, garantit l'avenir de l'UDB.

Cela fait que le parti a choisi de s'ancrer profondément à gauche pour s'élancer vers l'autonomie. L'apport sans cesse renouvelé de militants syndicaux, culturels ou associatifs, permettra à l'UDB de faire du nationalisme breton organisé autre chose qu'un phénomène épisodique qui naît et meurt à chaque génération. Ses bases idéologiques sûres lui permettront de faire qu'il soit vraiment un moteur de transformation profonde de la société.

Volonté, patience et persévérance

Cette réaffirmation claire de l'enjeu, l'alliance trempée dans les faits de la Bretagne et du socialisme, un enracinement réel dans les classes populaires sont les meilleures réponses aux trahisons et aux dérapages. Opportunisme et extrémisme sont frère et sœur en Bretagne et il n'est pas étonnant qu'ils réapparaissent dans la situation exceptionnelle que nous vivons. Leprohon, c'est déjà le passé. Quand à SPV, Pobl, Emgann et autres sous-produits tels des champignons d'après-orage, ils disparaîtront aussi vite qu'ils sont apparus.

Les espoirs déçus ne doivent pas devenir désespérance. L'envie de lutter commence par la reconstruction d'une organisation forte et la meilleure garantie du succès est de se battre, toujours se battre. Avec volonté, patience et persévérance.

La désertion de Leprohon, l'agitation de quelques-uns et les abandons du PS nous lancent un défi. Seule la double référence à la conscience bretonne et à la conscience de classe, et seule une organisation puissante et structurée en osmose avec les composantes du renouveau, sont à même de réussir la décolonisation. C'est-à-dire de faire disparaître l'assimilation culturelle, l'exploitation sociale et la domination économique des travailleurs bretons: trois phénomènes qui, malgré l'arrivée de la gauche au pouvoir, restent des constantes de la vie de notre peuple. Trois phénomènes qui, en se prolongeant, le conduisent inévitablement à sa mort.

La question bretonne est de nouveau posée, mais pour la première fois une nouvelle page de l'histoire de France commence à s'écrire alors qu'existe en Bretagne un potentiel autonomiste résolu et reconnu. Faisons en sorte qu'elle s'écrive dans le bon sens: de droite à gauche. Faites en sorte de l'écrire avec l'UDB. □



QUIMPER

Les vicissitudes de l'apprentissage au C.F.A. de Cuzon

Jour d'examen à Cuzon. Sur le bitume bordant le CFA des graffiti à la craie jaune et rouge: «Les apprentis ne sont pas de la chair à saucisse»... «Non au CAP Blayo»... «Le déconventionnement, c'est pour quand?»... «Non au chômage»... Une semaine plus tôt, c'était une affiche manuscrite collée sur une des portes d'entrée: «Les apprentis en ont marre d'être laissés pour compte».

Le conflit qui, depuis maintenant plus de deux ans, oppose la majorité du personnel enseignant du CFA, polyvalent de Cuzon (1) avec la Chambre de Métiers du Finistère (gérante du centre), en la personne de son président André Blayo, a rarement connu d'interruption. Tous plus complexes les uns que les autres, les épisodes se sont succédés, se sont accumulés de telle manière que l'on voyait encore mal, en cette fin de juin, l'ébauche d'une conclusion possible.

L'apprentissage dans le Finistère, avant 1972, était pris en charge par certaines municipalités, la Chambre de Commerce et la Chambre de Métiers du département. Après cette date, décision est prise de la création de l'Association Finistérienne pour l'Enseignement Professionnel et la Promotion Sociale. L'AFEPPS regroupera les cours d'apprentissage. Elle recrute son propre personnel sous contrat de droit privé et

accueille celui qui jusqu'alors était sous statut Chambre de Métiers, à savoir un statut public. En 1978, il est constaté un déficit de 250 millions anciens dans la trésorerie de l'association (qui refuse de se dissoudre). La préfecture de région (organisme de tutelle), nomme alors un administrateur provisoire qui redressera financièrement la situation.

Recrutement ou... réintégration

Seconde époque. Un conseil de gestion est créé en février 80, qui doit prendre le relais de l'administrateur provisoire dont le mandat expire trois mois plus tard. Non seulement cette nouvelle association n'est pas conventionnée (et donc n'est pas habilitée à gérer l'apprentissage), mais le personnel est toujours employé par l'AFEPPS (55 personnes, dont 9 enseignants sous statut Chambre de Métiers). Un vrai sac de nœud.

A Brest, la situation se résoudra: le Centre de Formation pour les Apprentis local est pris en charge par la Chambre de Commerce et d'Industrie brestoise, le personnel (licencié par le conseil de gestion) intégralement réembauché. Le CFA ouvre en décembre 80.

A Quimper, le changement de juridiction de l'employeur ne s'opère pas aussi aisément. Les nouvelles conditions d'emploi (et non de reprise, aucun licenciement n'étant encore intervenu), du personnel avancées par le président du Conseil de gestion, André Blayo (2), sont jugées inacceptables par les enseignants CFDT et CGT, lesquels sont dans le même temps, rendus responsables par «les avantages exorbitants qu'ils se sont octroyés» du déficit de l'AFEPPS. Résultat des courses rappelé par la CFDT: «Le 12 novembre 1980, le Conseil de gestion se dissout et nomme un commissaire liquidateur. C'est l'annonce du licenciement économique des 48 personnes sous contrat de droit privé appartenant à l'employeur AFEPPS. Quand aux 9 enseignants sous statut Chambre de Métiers, ils ont été «démisionnés» de fait, et resteront interdits à l'apprentissage et sans ressources pendant près d'un an».

Douze salariés sont repris par M. Blayo, des offres d'emploi paraissent dans la presse locale tandis que le personnel détaché de l'AFEPPS se voit imposé de rendre ses indemnités de licenciement. En juin 82, 11 personnes sont toujours... en procès, six autres (toutes des femmes), exclues du CFA avec pour quatre d'entre-elles, peu d'espoir d'y revenir — les deux autres ayant trouvé un emploi ailleurs.

A propos de ces «exclusions», André Blayo, rencontré à la Chambre de Métiers, affirme: «Etant un établissement à caractère administratif, la Chambre n'est pas soumise à l'article L 122-12 du Code du Travail. Lorsque le 13 décembre 1980, elle a été conventionnée et a donc pris en charge le CFA, il lui appartenait de choisir son personnel. Nous avions jugé que celui-ci était suffisant, qu'il n'était pas nécessaire de recruter (il ne s'agit en aucun cas de réintégration) du personnel supplémentaire, ce qui nous aurait amenés à faire les mêmes erreurs de gestion que notre prédécesseur». Version contestée par la CGT et la CFDT: «Il s'agit bien d'un refus de réintégration. Enfin, il n'est tout de même pas normal que tous les salariés de l'apprentissage avant l'arrivée de M. Blayo soient actuellement en procès... ou exclus, alors que de l'avis de toutes les administrations, ils n'ont commis aucune faute entraînant la perte de leur emploi. Et pourtant, ils l'ont bel et bien perdu cet emploi, non?»

On sait bien que c'était pas vrai

Et les apprentis là-dedans? Eh bien, ils travaillent. Ou en tout cas ils essaient. Le premier trimestre de l'année 80/81, il n'y a pas eu de cours au CFA (3). Ceux qui rentraient en première année à l'époque finissent de passer leur CAP, ces jours-ci — la formation étant de deux années. Les 720 heures de cours (deux fois 360) ils n'en ont pas eu l'intégralité, loin s'en faut. René Nédélec, directeur (4) du CFA estime à 120

heures la perte sèche: «Il est évident que les apprentis sont pénalisés. Le problème est de pouvoir faire en sorte que ces cours soient rattrapés. Mais de quelle manière? En juillet et en août, la plupart des jeunes qui sortent du CFA vont travailler. En effet, beaucoup de professions sont en pleine activité durant cette période, ne serait-ce que celles de l'alimentation?»

Il y a aussi la question du diplôme, du certificat d'attitude professionnelle. L'avoir ou pas, c'est aussi la question. Entrés au CFA avec un contrat d'apprentissage, les élèves vont une partie de leur temps en cours théorique, l'autre étant consacrée à la pratique. A savoir au travail chez un patron, qu'il soit commerçant, artisan, ou bien ouvrier, et est confié à un maître d'apprentissage. Ils sont jeunes, 16 ans en moyenne. Leur statut, à eux, est à la frontière de l'étudiant et de l'ouvrier. Ils ont les contraintes du premier et n'ont pas spécialement les (éventuels) avantages du second. Formation biciphale également: entre la théorie et la pratique, ils ne font pas toujours le lien. C'est ce qu'explique un jeune apprenti boulanger: «J'apprends mon boulot d'une façon et à l'école d'une autre. J'ai mieux réussi dans la pratique que dans les cours. Et puis, il y a pas mal de mecs qui sont partis de l'école pour venir au CFA parce qu'ils en avaient marre de l'école. Et pourtant, on gratte pas mal de papier. Ce qui va pas, c'est qu'il y a des différences entre les profs. Il y en a qui sont capables de s'intéresser au travail qu'on fait à l'extérieur, d'autres c'est pas le cas».

Comment vit-il les événements?: «Quand il y a eu ce conflit, les apprentis ont dit que c'était pas la faute au syndicat des profs, mais à la Chambre de

Métiers. Elle a qu'à embaucher plus de profs. Et puis il y a Blayo. On l'aime pas tellement. Fermer le CFA (3), c'est pas évident pour les apprentis. Une fois, on a essayé de le voir. Soit disant qu'il était à Paris à ce moment-là, mais on sait bien que c'était pas vrai».

A la sortie du CFA, c'est donc l'obtention ou non du CAP. S'il n'est pas acquis, le chômage n'est pas loin. Si celui-ci n'est évident à accepter pour personne, il l'est encore moins à 17 ou 18 ans. C'est ce que souligne Claude Fily, membre de la JOC (5) qui s'occupe spécialement des jeunes chômeurs, des apprentis, des hors-statut: «On surveille attentivement ce lieu éducatif qu'est le CFA, où la formation devrait être faite de façon à permettre l'ouverture. Aussi, les apprentis se voient moins régulièrement que dans un lycée. Ils sont dispersés. On essaie de maintenir le contact entre eux. Il est évident qu'ils ont été pénalisés par ces heures de cours perdues. Dans cette affaire, notre boulot ce n'est pas tellement de porter le drapeau durant des manifs, mais plutôt de bosser quotidiennement avec les apprentis, de voir avec eux leurs conditions de travail».

Le droit et l'équité

A la fin du mois de juin devait se tenir une table ronde au ministère de la Formation professionnelle (qui, par le canal du préfet de région, a nommé jusqu'au 27 août un administrateur provisoire au CFA, M. Busson, dont le rôle semble être davantage celui d'un médiateur dans le conflit plutôt que d'assurer la bonne marche des examens, ceux-ci

Côté cour et côté jardin...



Le Peuple Breton

André Blayo est-il un interlocuteur patronal «comme les autres»? En effet, où était le patron de choc dans cet homme calme, pondéré, sûr de lui, tenant ferme ses positions, tel qu'il est apparu durant notre entretien? Manifestement, il y avait divorce entre une réputation et une apparence.

Et pourtant, cette réputation est bien réelle: la participation — sinon en actes, du moins en paroles — du président de la Chambre de Métiers au saccage de l'Hôtel des Impôts de Quimper le 14 juin, n'a fait que le confirmer. Dès lors (et indépendamment de la maîtrise du personnel à présenter, quand il le juge opportun, son côté cour ou son côté jardin) se pose une simple question de crédibilité.

Lorsqu'on représente 16.000 artisans, est-ce correctement assumer son mandat que de cautionner un acte de vandalisme (minoritaire en l'occurrence) dont la finalité était provocatrice — et uniquement cela?

N'est-ce pas, aussi, donner raison aux enseignants syndiqués du CFA de Cuzon qui affirment que le combat qu'ils mènent est double: défendre les droits du personnel, défendre ceux des futurs artisans et commerçants que sont les apprentis?

P. G.

ayant débuté normalement avant son arrivée le 27 mai). Objet: trouver une solution, autrement dit renouveler la convention avec la Chambre des Métiers du Finistère. Ou lui retirer cette convention et la confier à un autre partenaire économique, une Chambre de commerce (comme à Brest) ou une municipalité (comme à Lorient) par exemple.

André Blayo envisage la première solution: «Si la tutelle décide de nous confier une convention, nous ne l'accepterons que si nous sommes garantis des moyens juridiques permettant un fonctionnement normal du centre. Qui nous permettent de faire de l'apprentissage avec du personnel intéressé dans le respect de leur statut - et non plus dans le désordre comme jusqu'à présent, ou des problèmes particuliers pénalisaient l'intérêt général. Si nous n'acceptons pas cette convention, la Chambre de Métiers se retirera avec toutes les conséquences que ça pourra impliquer. D'abord financières, ensuite pour l'emploi. En effet, à peu près 90% des 16.000 artisans du département soutiennent leur Chambre: ils attachent une importance particulière à leur organisme, à la formation dirigée par leurs représen-

tants élus. En cas de déconventionnement, le mauvais coup porté à l'emploi amènera certainement des réactions de leur part».

Pour la CFDT et la CFT, le déconventionnement de la Chambre de Métiers est devenu indispensable: «Nous le demandons à cause de l'absence de possibilité de dialogue avec M. Blayo. En pratiquant la répression syndicale, en usant de son pouvoir pour jouer sans arrêt du droit privé et public, en s'ingérant de façon manifeste dans le fonctionnement du centre (et notamment dans la pédagogie pratiquée, ce qui est illégal car un CFA doit avoir son autonomie), M. Blayo a passé les bornes du droit et de l'équité».

Selon les enseignants syndiqués: «Il ne s'agit pas pour nous de s'opposer à la Chambre de Métiers en tant que telle. Nous réclamons son déconventionnement à cause de l'attitude de son équipe dirigeante CDCA (2)».

Illustration est alors donnée du sacage de l'Hôtel des Impôts de Quimper le 14 juin par environ deux cents commerçants et artisans. «Quand on constate la présence à une telle action du Président de la Chambre de Métiers, où est le critère de moralité normalement exigé lorsqu'on a en charge la gestion d'un centre d'enseignement comme le CFA. Bel exemple pour les apprentis!».

Enfin, les enseignants précisent: «Nous tenons à réaffirmer que des personnels CGT et CFDT entretiennent les meilleurs rapports avec le monde artisanal dans son ensemble. Ce qui a lieu au CFA polyvalent de Cuzon n'est pas autre chose qu'une affaire locale et d'homme, et non une affaire politique».

Pierre Gallais.

(1) A Cuzon, deux CFA: l'un pour la formation aux métiers du bâtiment, l'autre, polyvalent ou sont dispensés les enseignements suivants: métiers de l'alimentation, mécanique, coiffure, vente, pharmacie, etc. (il compte 684 apprentis et 16 enseignants plus un demi-poste).

(2) Qui cumule les fonctions de: Président de la Chambre de Métiers du Finistère, Président du Syndicat Mixte (qui a construit le CFA polyvalent), Vice-Président de la Confédération Régionale des Métiers (COREM), Président du Conseil de gestion jusqu'à sa démission le 20 mars 1981, Trésorier régional du Comité de Défense du Commerce et de l'Artisanat (CDCA).

(3) Selon André Blayo, la Chambre de Métiers, propriétaire et responsable des locaux du CFA ne pouvait les ouvrir, car l'établissement n'était pas conventionné; il ne l'a été que le 13 décembre 80 — Pour les syndicats il s'agit bel et bien d'une fermeture arbitraire. M. Blayo affirmant à l'époque en tant que président du Conseil de gestion que le dit Conseil était conventionné.

(4) Exclu de son poste en septembre 80 et réintégré en septembre 1981, sur décision du Tribunal Administratif. Fait partie des 11 personnes en procès.

(5) La Jeunesse Ouvrière Chrétienne, la Confédération Syndicale du Cadre de Vie, le Mouvement Rural des Jeunes Chrétiens, l'Association Famille Rurale entre autres, ont pris en charge la défense des intérêts des apprentis du CFA.

POUR TOUT SAVOIR SUR LE (GRAND) CONCOURS D'ABONNEMENTS QUE LANCE LE « PEUPLE BRETON », LIRE SANS TARDER PAGE 29

CAFE DES MOUETTES

GUINNESS A LA PRESSION

PORT DE COMMERCE

BREST

Tél. 44-33-21

« Breizh Kabigs »

247, rue Jean-Jaurès

Petite et grande taille

« Yveline »

Prêt-à-porter féminin

1, rue Inkerman - 29200 BREST

AUBERGE

LE CROAJOU-MEIN



La Croix de Pierre
29218 PLOUGONVEN - Tél. 72.52.55

les presses bretonnes

Z.I. « Les châteaux », PLOUFRAGAN/SAINT-BRIEUC
Téléphone : (96)94.01.44

Imprimerie TYPO-OFFSET - FORMULAIRES EN CONTINU



IMPRIMERIE DE L'IROISE

Rue François-Lettre, BREST - Tél. 02.28.74

OFFSET - QUADRICROMIE

Dépliants - Catalogues - Périodiques - Affiches

Ceci VOUS concerne !

BULLETIN D'ADHESION

Nom : Prénom :

Adresse :

declare vouloir adhérer à l'U.D.B.

Signature :

A le 19

Adressez ce bulletin (découpe ou recopie) à : U.D.B. - B.P. 304, 29273 BREST CEDEX

Dur d'être de gauche quand on est paysan !

Avant le 10 mai, le monde agricole breton dans sa majorité avait conclu qu'avec Giscard, ce n'était plus possible de continuer. Cette mêlée confuse de progressistes et d'apolitiques de tout poil avait réalisé un consensus: «Les paysans bretons doivent chasser Giscard». La baisse continuelle du revenu agricole dans les régions d'élevage en particulier où la Bretagne tient la 1^{ère} place, ne lui avait pas fait que des amis dans une droite contrainte à réagir tant le mécontentement à la base les pressait et par une gauche de plus en plus efficace et organisée dans le milieu paysan autour de l'opposition à la politique libérale de Giscard, dont les effets dévastateurs sont encore aujourd'hui cruellement ressentis.

C'est dans ce contexte que la gauche est venue au pouvoir. Peu de monde avait sérieusement songé à l'éventualité d'une victoire de la gauche, condition sine qua non d'une nouvelle politique agricole en Bretagne. Le programme socialiste lui-même, généreux dans ses grands principes s'est avéré inadapté à la réalité de l'agriculture 1982.

Cette absence d'un programme cohérent et mobilisateur, tant dans les instances politiques que dans les organisations paysannes de gauche a conduit inévitablement à la démobilisation des paysans qui ont espéré qu'avec la gauche, on allait s'en sortir. La droite paysanne, elle n'a pas perdu son temps et le rassemblement de Paris comme les



Le Peuple Breton

actions violentes en Bretagne témoignent d'un seul objectif: briser toute possibilité d'un mouvement puissant de gauche chez les paysans par des méthodes vieilles comme l'extrême-droite. Guillaume n'a pas inventé ce que Dorgères et ses chemises vertes avait su appliquer avec beaucoup de talent, en son temps, dans la période de crise d'avant-guerre.

Le gouvernement porte là une lourde responsabilité pour n'avoir pas su ni véritablement voulu mettre dans le coup, par leur participation à un programme concret, les paysans qui ont contribué au changement.

La droite n'en espérait pas tant! Elle risque fort de rester comme l'a voulu François Guillaume, «Le seul interlocuteur représentatif».

Patrick G.

BRÈVE

● Eclaircie dans la pêche lorientaise? Les grands chalutiers de 55 mètres, que les armateurs cherchaient depuis quelques années à vendre, redeviendraient peut-être rentables. C'est du moins le cas à Boulogne et à Fécamp où l'on retrouve un intérêt pour ce type de navires.

AGRICULTURE BRETONNE : BILAN ET PROGRAMME

Travail imposant que la brochure réalisée par la commission agricole de l'UDB. Partant de l'évolution et de l'analyse de l'évolution de l'agriculture en Bretagne depuis les années 60, ce document définit les objectifs et les priorités pour notre agriculture ainsi que les moyens concrets d'atteindre ces objectifs.

«Réaliste et réalisable». Tel est le qualificatif qu'entendent donner à ce programme les agriculteurs et tous ceux du para-agricole qui ont contribué à sa parution.

Sans complaisance vis-à-vis de laquelle, sans avoir la prétention de déterminer «la vérité», ce programme entend néanmoins jeter les bases d'une réelle politique agricole nécessaire à la Bretagne. Il reprend tous les facteurs qui influent directement ou indirectement sur le devenir des paysans Bretons en les replaçant dans un programme cohérent dont l'objectif est de maintenir et développer en Bretagne «une agriculture nombreuse, intensive et solidaire permettant des conditions de vie et de travail correctes, pour tous les paysans».

Ce programme pourra apparaître très technique et parfois même complexe sur des questions comme les offices par produits, le revenu des agriculteurs ou l'agriculture européenne. La commission en est consciente, mais l'éviter aurait à coup sûr été «à côté de la plaque» et du débat actuel en se limitant à des considérations philosophiques alors que nous sommes en 1982 et que notre avenir est en train de se décider à Paris (ce avec quoi nous ne sommes d'ailleurs pas d'accord).

La présentation claire accompagnée de photos, tableaux, cartes, encadrés explicatifs compensera cela et permettra à un plus grand nombre d'aborder le contenu.

Cependant, ce programme n'intéresse pas seulement les agriculteurs et ceux dont le métier est lié à l'agriculture. Il intéressera tous ceux conscients du rôle que joue notre agriculture dans le développement économique de la Bretagne.

**BROCHURE
AGRICOLE**

On peut la
commander
dès maintenant à :

**U.D.B. B.P. 304
29273 BREST CEDEX**

NOM : _____

PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

Nombre d'exemplaires :

Prix unitaire : 20 F (1)

Prix de soutien : 50 F (1)

règlement par • chèque (1)

• C.C.P. (1)

• Mandat (1)

C.C.P. RENNES 2365-78

(1) Rayer la mention inutile



A Quimper, pour évaluer le nombre de participants à des manifestations de l'importance de celle de Diwan le 19 juin, les estimations se portent rarement, à moins de 5000 personnes. Qu'en est-il alors du nombre d'enfants, de jeunes et de moins jeunes, venus apporter leur soutien à l'association qui a renouvelé une fois encore sa demande d'une intégration totale de l'enseignement en breton dans un service public d'éducation renoué? Disons qu'il était important. Témoin en tout cas d'une réussite, celle de Diwan qui est parvenue à populariser l'action qu'elle mène depuis cinq ans. Et cela au prix de pas mal de difficultés, d'obstacles dont surtout un mépris gouvernemental de droite comme de gauche.

«Il est inadmissible que le breton ne soit pas reconnu comme langue véhicu-

laire par le pouvoir de gauche. Il l'a été, et l'est toujours. S'il n'est pas pris en compte dans un avenir immédiat, c'est une richesse culturelle et sociale inestimable qui disparaîtra, ce sera la perpétuation d'un génocide culturel» dira en substance le président de Diwan, Reun L'Hostis.

Intervention également remarquée, celle de Jean-Louis Maitia. Le président des Ikastolak (écoles basques) après avoir rappelé qu'il existe aussi «un refus de la langue basque comme langue véhiculaire», aura cette conclusion: «Nous devons combattre ensemble, car si nous ne gagnons pas, vous non plus, Bretons, ne gagnerez pas. Et si vous ne gagnez pas, nous non plus nous ne gagnerons pas. Dans cette lutte, il est fondamental de rester unis». □



REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE
LOUIS BLONCE



**DIWAN
ANS
RUE**



**E DÉBUT
UN ENGRENAGE**



Première manifestation de rue de Diwan. Savary daigne enfin répondre. Si c'est pour gagner du temps, chacun est prêt à revenir !



ABONNEZ-VOUS

LE PEUPLE BRETON

B.P. 304
29273 BREST CEDEX

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

- Souscrit un abonnement ☐
un réabonnement ☐
 - ordinaire : 70 F (1)
 - de soutien à partir de : 90 F (1)
 - étranger : 85 F (1)
 - étranger par avion : 105F (1)
- à partir du N° inclus

- Ci-joint le règlement par
 - chèque postal (1)
 - chèque bancaire (1)
 - mandat-lettre (1)

C.C.P. RENNES 2365-76

ABONNEZ-VOUS

POBL VREIZH

en langue bretonne

NOM

PRÉNOM

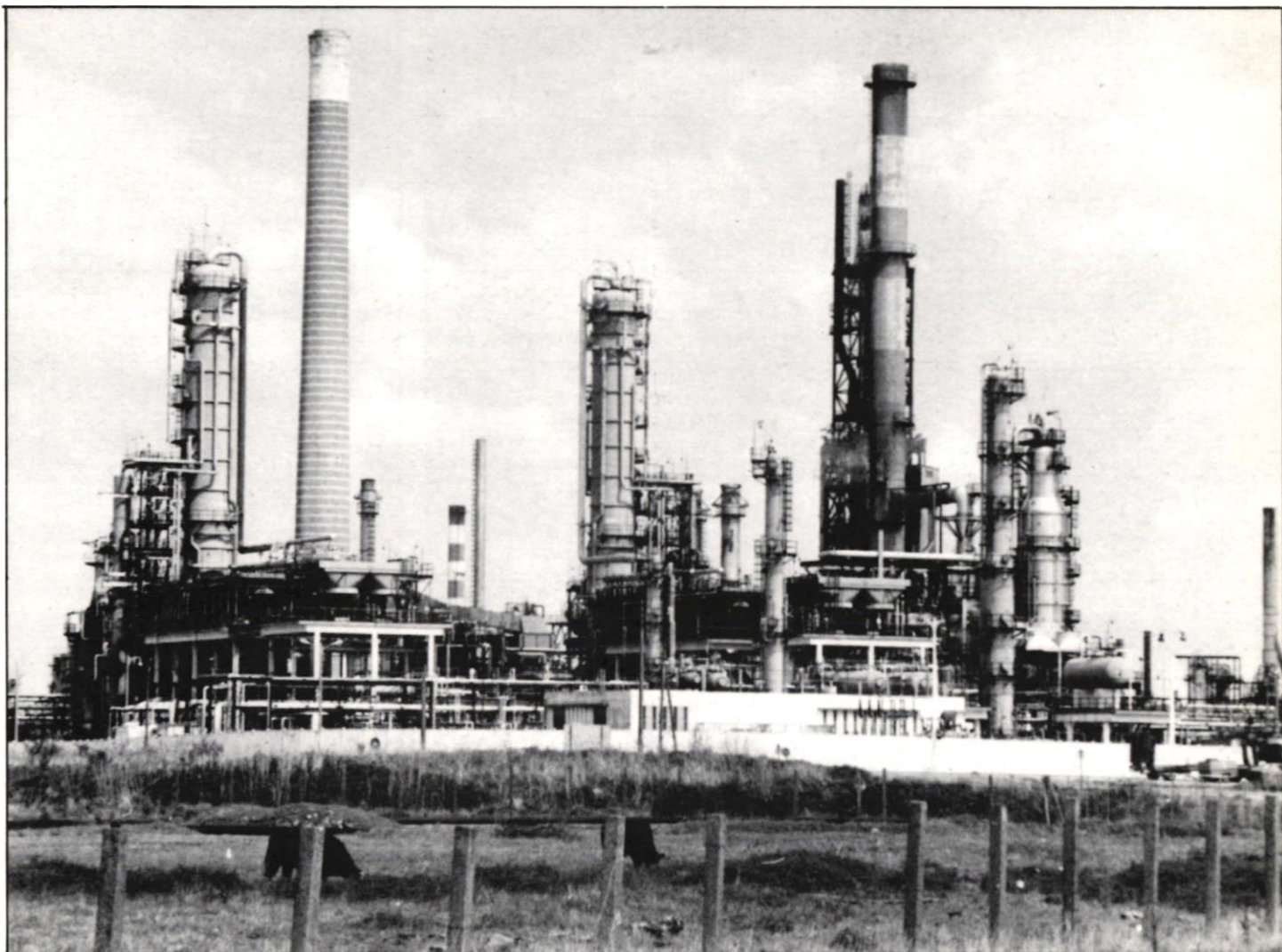
ADRESSE

- Souscrit un abonnement ☐
un réabonnement ☐
 - ordinaire : 50 F (1)
 - de soutien à partir de : 60 F (1)
 - étranger : 60 F (1)
 - étranger par avion : 75 F (1)
- à partir du N° inclus

- Ci-joint le règlement par
 - chèque postal (1)
 - chèque bancaire (1)
 - mandat-lettre (1)

C.C.P. RENNES 2746-79

(1) Rayer la mention inutile



Donges

Photo Frégard

LA BASSE-LOIRE SUR UNE POUDRIÈRE

Quand on décharge le soja à Montoir, la poussière vient se coller aux gens. La concentration des industries autour de Saint-Nazaire évoque une poudrière. Les nappes de gaz au-dessus de Donges font peu à peu oublier la couleur du soleil. Et puis, il y a le reste...

Dans le «Peuple Breton» d'avril 82, nous évoquions les remous que causait le projet d'une centrale nucléaire en Basse-Loire sur les sites du Carnet et de Rohars. Or, la centrale en question, si elle est installée, ne serait qu'un élément industriel parmi beaucoup d'autres. A savoir que la Basse-Loire est déjà largement pourvue en unités de tout genre qui ont en commun le fait de présenter

un danger pour les populations environnantes.

Certes, la chose n'est pas nouvelle et l'aménagement de la Basse-Loire en vue de son industrialisation est déjà un vieux pavé qui a déjà fait pas mal de vagues dans la mare économique bretonne et pays-de-loiresque. Il est cependant à noter que si ce dossier a, dès son origine, bénéficié d'une information surabondante, il n'en est pas de même de son double corollaire: la santé et la sécurité des gens qui habitent le coin. Pour celles-ci, point de dossier; mais des questions posées tous azimuts et qu'il est toujours aussi délicat de relier entre elles.

La dernière catégorie

A cela, une raison parmi d'autres: les moyens financiers destinés à promouvoir (par le biais de brochures d'information notamment) l'industrialisation — créatrice d'emplois — de la région n'ont évidemment aucune commune mesure avec ceux destinés à prévenir la population des conséquences de ladite industrialisation.

Et pourtant. Sans parler du secteur nantais, la Basse-Loire est dotée de complexes tels que: Soja France et Réno (phosphate) à Saint-Nazaire; Gardiloir et la Grande Paroisse (engrais et produits chimiques) ainsi que le Terminal méthanier (sa troisième cuve est en construction) à Montoir; une usine pétro-chimique (raffinage d'hydrocarbures) à Donges; la centrale thermique de Cordemais; une usine Pechiney-Ugine-Kulmann (produits chimiques) à Paimbœuf.

«Avec Montoir, on bascule dans la catégorie poudrières». Que vient faire cette boutade un peu cynique lancée par Claude Lollic, un sapeur-pompier nazairien? Tout simplement que les incendies, les fuites de produits dangereux, les échappements «hors-norme» de nuages toxiques, les explosions diverses, sont ici hautement probables et de plus concentrés sur une aire géographique réduite.

Et que: «En cas de sinistres graves, ou de catastrophes, les moyens dont on dispose pour y faire face ne sont pas suffisants». C'est ce qu'affirme un autre

sapeur-pompier de Saint-Nazaire, Gilles Berthelot (appartenant, comme Claude Lollic au syndicat CGT) qui souligne: «Cela ne vient pas d'une carence de la municipalité, car elle a décidé l'embauche à compter de 82, de 24 sapeurs-pompiers en quatre ans, ainsi que la construction d'une nouvelle caserne de SP (au plus tôt en 1988, et encore si l'Etat débloque les crédits...). Le problème est bien plutôt l'instauration d'une politique cohérente de la sécurité au plan national. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. L'orientation actuelle consiste dans le renforcement des Unités d'Instruction de la Sécurité Civile».

On veut savoir

Dans celles-ci, (composées de militaires), la formation des élèves-pompiers est d'un an. Une période qui, nous dit Gilles Berthelot, n'est qu'un temps d'essai pour les sapeurs-pompiers civils: c'est après que leur véritable apprentissage commence. Se pose donc la question de l'efficacité des UISC «Et puis, continue le responsable CGT, ce que nous contestons, c'est que ces UISC, en se développant (1), limitent l'extension des unités civiles. Et on ne tient pas à ce que la profession se militarise, pour une simple question de liberté: ce n'est pas en marchant à coups de baguette que la sécurité des gens va augmenter».

En cette matière de «sécurité» les SP ont effectivement leur mot à dire; ce sont eux qui sont les premiers sur place en cas d'accident ou de sinistre. Et leurs interrogations ne se limitent pas au statut civil de leur profession: «On demande l'établissement d'une carte des risques au niveau national: elle n'existe pas (ou n'est pas connue) actuellement. On demande également une réelle coordination entre les entreprises et les casernes; que des plans d'interventions soient établis de telle manière que lorsqu'on arrive dans une usine, on sache sur quels points agir (où sont stockées les matières dangereuses, à quels endroits il y a des risques d'explosions). Ces points d'intervention, on ne les connaît pas toujours. Quant aux Unités Mobiles Départementales d'Intervention, nous demandons bien sûr qu'elles soient développées, tout comme soit développé le corps des SP dans les régions à haut risque».

Si des moyens en hommes et en matériel adaptés aux risques industriels en Basse-Loire sont encore à trouver, ceux destinés à diffuser des consignes de sécurité dans la population (prévention et action) le sont également. C'est l'avis de Jacques L'Héritier, conseiller municipal UDB de Saint-Nazaire pour qui cette information est indispensable: «Il est normal que les habitants, que les travailleurs, soient tenus au courant des incidences directes de l'industrialisation dans leur région. Tout comme ils doivent mesurer tous les risques, dont certains ne sont actuellement même pas connus».

Impact nul

Un raisonnement qui peut aussi être tenu en ce qui concerne le chapitre «santé».

Si la pollution industrielle est soup-

PROPRE ET INDUSTRIELUX ?

Le dossier de l'industrie en Basse-Loire est exemplaire à plus d'un titre, et permet ainsi quelques interrogations.

Par exemple:

1. Est-il vrai que le choix ne soit qu'entre l'industrialisation polluante et la verdure, souriante, mais incapable de retenir une population abondante? En régime libéral, il semble bien que oui. Dépolluer est une question d'argent et donc un luxe insup-

portable en termes de concurrence.

2. Une industrialisation qui respecte les sites et la santé des travailleurs est-elle possible?

3. L'industrialisation très polluante de la Basse-Loire n'empêche pas un chômage extrêmement important en Loire-Atlantique.

4. Dans le démantèlement industriel de la Basse-Loire, la tendance n'a-t-elle pas été de ne laisser sur place que les industries à haut risque écologique, et ce fait n'est-il pas typique d'une économie dominée?

connée d'être en grande partie responsable de l'accroissement de maladies respiratoires, digestives, cutanées, visuelles ou entraînant des surdités, il est loin d'être évident de pouvoir le démontrer. Mireille Euvrard, médecin généraliste à Trignac, explique: «Il faut d'abord savoir que, sur le plan sanitaire, il n'existe pas d'étude sérieuse des conséquences de la pollution industrielle. Actuellement encore les enquêtes épidémiologiques sont lancées par des bureaucrates ignorants de la pathologie locale ou des moyens de l'étudier: les résultats sont donc faux, puisque les informations demandées sont le plus souvent impossibles à recueillir. Par ailleurs, le peu de résultats qui remonte à l'administration reste «en panne» dans des dossiers poussiéreux. Pas de retour à la base, donc impact nul».

Les conséquences, on les voit donc tous les jours (comme, par exemple, une fréquence accrue des rhinopharyngites et des otites chez l'enfant, en particulier avant trois ans), mais les causes, c'est une autre paire de manches pour s'en faire une idée. «Théoriquement, la DDAAS finance la prévention, mais les mesures sont décidées au sommet, sans tenir compte des données locales», dit le docteur Euvrard. «Les médecins «sur le terrain» n'ont aucun moyen d'effectuer de réelles enquêtes épidémiologiques, et de mettre en œuvre des programmes de prévention cohérents et efficaces».

Restent alors les soins, dont la pratique peut parfois aller jusqu'à ce qu'un médecin du travail dise à son patient: «Dans deux ans, vous ne souffrirez plus, vous serez habitué». Caricature? Oui, bien sûr. Mais, la notion d'«habitude» a été évoquée. Et celle-ci peut mener loin. Mireille Euvrard prend deux exemples: «Les nappes de gaz émanant des usines nous privent en partie des rayons solaires, et modifient la composition de l'air respiré en produisant en particulier beaucoup de dioxyde de soufre. Cette substance attaque les espaces verts, acidifie les eaux, détériore les bâtiments, les peintures, les carrosseries. On imagine sans mal les dégâts causés sur nos voies respiratoires, directement et indirectement, en nous rendant moins résistants aux infections. Quant au soja, ses décharges (actuellement à Montoir) sont extrêmement pathogènes. La poussière vole et se colle sur tout le voisinage: vitres, murs et bien sûr les gens. Les conjonctivites et les toux irritatives sont si fréquentes que nous

finissons par entendre des patients trouver ça normal!»

Effectivement, ils ont «l'habitude». Ils s'habituent au changement de leur environnement, tout en ignorant qu'ils seront de moins en moins aptes à réagir aux nouveaux agresseurs.

Point de vue

La liste des nuisances et dangers dus à une industrialisation concentrée dont les effets sont peu ou pas maîtrisés peut être allongée à l'infini. Le Port d'Automoteur de Nantes Saint-Nazaire, en draguant le chenal de Donges et en en déposant le produit sur les zones humides (vasières et roselières), riveraines de l'estuaire de la Loire, supprime le rôle des roseaux et des joncs qui était de filtrer les rejets et déchets divers, la vase étant un piège à polluants... Le grignotage des plages nazairiennes est loin d'être un mythe: «Depuis trois ans, deux à quatre plages de Saint-Nazaire sont interdites à la baignade pour cause de pollution, en particulier par les salmonelles, bactéries responsables d'infections du tube digestif qui peuvent être sévères avec diarrhées, vomissements, voire troubles neurologiques» rappelle le docteur Euvrard.

Oui, la liste est longue, et il est aisé de basculer dans le catastrophisme. Question de point de vue. Car enfin douterait-on à ce point de la maturité des habitants de la Basse-Loire, pour ne consentir à porter à leur connaissance que de splendides brochures, telle celle intitulée «Pour une industrie propre dans les Pays de la Loire» (2) et dans laquelle est soigneusement énumérée la multitude des organismes qui se portent garants de leur santé et de leur sécurité? A quand la publication d'un document de qualité et de diffusion comparables, et qui fera le point sur les surprises d'un environnement décidément bien malade?

P. G.

(1) Gilles Berthelot citera une déclaration datée du 15 décembre 1981, émanant du Commissaire aux Risques Naturels, Haroun Tazieff: «Seules des unités à caractère militaire seront efficaces».

(2) Edités par la DII (Direction Interdépartementale de l'Industrie des Pays de la Loire).

Tissu économique important, mais aussi fragile, que celui de la région nazairienne. Témoin l'annonce de la fermeture en novembre prochain d'un atelier de mécanique à Montoir. Fermeture que la direction justifie par l'écroulement du marché des moteurs Diesel au niveau mondial. Une fermeture qui met fin à l'emploi de 360 personnes...

Israël : terrorisme d'Etat

« O EIL pour œil, dent pour dent », disait l'Ancien Testament. Le progrès aidant, Israël répond aujourd'hui à cent contre un, à mille contre un : pour un ambassadeur blessé à Londres (et sûrement pas par l'O.L.P.), ce sont cent, mille et sans doute beaucoup plus encore qui périssent, durant ce mois de juin, sous les obus et les bombes de l'Etat hébreux.

L'opération « Paix en Galilée », dont l'attentat de Londres n'est que le prétexte, vise en fait à liquider la résistance palestinienne et ses dirigeants réfugiés au Liban. Leur tort ? Avoir été chassés de leur terre et ne pas l'accepter depuis trente ans...

Bien sûr, comme tous les peuples sans Etat, et donc sans armée permanente, les feddayins palestiniens ont commis des attentats, faute de pouvoir faire entendre leurs voix autrement. Cela s'appelle du terrorisme. Mais massacrer des femmes et des enfants dans des camps de réfugiés, écraser sous les bombes des hôpitaux et des tentes de toile, nettoyer à la grenade casernes et maisons, cela s'appelle comment ?... du terrorisme, du terrorisme d'Etat.

Seulement, il se trouve qu'un peuple spolié de ses droits les plus élémentaires, ça résiste même aux



bombes et au napalm: la question palestinienne ne sera close que le jour où réparation historique sera faite aux habitants anciens ou originels de Galilée et d'ailleurs.

Les Hébreux devraient pourtant bien savoir que le génocide n'est pas la solution.

J.C.C.

Panama : bonne santé des multinationales

Le peuple Guayami (Panama) est menacé par une corporation minière et industrielle. La Rio Tinto Zinc Corporation (R.T.Z.) et ses diverses filiales constituent un groupe international basé en Grande-Bretagne qui a des intérêts dans l'extraction de tous les principaux métaux l'aluminium et ses sous-produits, le borax, le charbon, le cuivre, l'or, l'industrie chimique, le fer, le plomb, le pétrole, l'argent, les aciers spéciaux, l'uranium et le gaz naturel. La corporation est devenue partenaire du gouvernement panaméen du Président Aristides Rojo pour le développement de la région du Cerro Colorado qui fait partie du territoire Guayami. Cette région possède un des plus importants dépôts de cuivre du monde entier. Les partenaires (Condomin-R.T.Z.) ne font rien pour protéger la nature qui est directement affectée par ce projet. Les bilans financiers de R.T.Z. montrent des profits supérieurs à 3.906.000 dollars U.S. en 1978. Cette même année les profits réalisés par R.T.Z. au Panama étaient de 568 millions de dollars à comparer avec un budget

gouvernemental de 647 millions de dollars... Le même trust opère actuellement en Australie, Nouvelle Guinée, Afrique du Sud, Nouvelle Zélande, Namibie et participe aux forages en mer du nord pour la recherche du pétrole et du gaz.

Brésil : dégage, on aménage

tranquilles dans la vallée Guapore (Etat du Mato-Grosso) jusqu'en 1968 quand les autorités brésiliennes s'aperçurent que leurs terres étaient intéressantes. Aussitôt chassés de leur vallée, qu'une vingtaine d'entreprises agricoles achetèrent en bloc après sa « libération », les Nambiquara furent parqués sur la réserve de Chapada dos Parecis, une terre réputée stérile. En 1979 l'organisme de tutelle des Amérindiens au Brésil, la Funai, décide de leur permettre de revenir dans leur vallée, ou plutôt dans de minuscules îlots de leur vallée ancestrale. C'était ne pas tenir compte du projet Polonoreste qui prévoit la construction d'une route à travers la vallée Guapore, la Highway BR 364, d'un coût de un milliard de dollars financé par la Banque Mondiale. Quatre groupes de Nambiquara seront chassés une fois de plus si les travaux, déjà en train, ne sont

pas stoppés et le projet modifié pour permettre l'aménagement de véritables réserves, protégeant l'écologie de la région et créant une surface minimum indispensable à la survie des Nambiquara.

Turquie : massacres au Kurdistan

Diyarbakir: une ville des provinces orientales de la Turquie, autrement dit le Kurdistan. Une prison militaire. Un bagne où 447 membres du parti ouvrier kurde (PKK) attendent la fin de leur procès: mais certains ne seront jamais jugés, car ils sont déjà morts, tués par leurs geoliers devenus bourreaux. Les autorités de la prison ont en effet massacré les trois leaders du PKK (Mazlum Dogan, Kemal Pir et Hayri Durmus) en les étranglant avec des cordes après les avoir torturés. Les gardiens leur avaient dit qu'ils devaient déposer en justice, et après les avoir emmenés aux chambres de torture, ils les ont assassinés. Cela n'a pas satisfait les gardes mis en appétit par leurs premiers crimes: ils se sont mis alors à bombarder puis à mitrailler les cellules 35 et 37 où étaient enfermés les militants PKK. Bilan de la tuerie: 38 victimes... Le fascisme turc se porte bien, et la Turquie est toujours l'alliée fidèle des USA dans le cadre de l'OTAN. Quant aux Kurdes...

UN JOUR
AU...

CONSERVATOIRE DE LORIENT



Pour un service public culturel breton

La musique bretonne, on en cause et on en fait. La moyenne se situe aux alentours de 25.000 personnes qui savent plus ou moins bien jouer d'instruments du coin. Ça fait du monde. Il y a aussi ceux et celles qui

chantent, dansent et luttent (sportivement). Ils ont maintenant leur Conservatoire. Sans compter les autres, encore plus nombreux, qui ne font encore rien... mais qui ne demandent qu'à apprendre.

Aux abords de la commune de Plœmeur, à hauteur du lieu-dit Saint-Mathurin, des pancartes indiquent le chemin des bâtiments. Lesquels, si on les repère de la route, sont bien entourés par une nature qui n'a pas pleuré sur la chlorophylle, croyez-le: c'est vert, c'est boisé et il y a une prairie qui aurait besoin d'une bonne coupe de printemps, ou d'un solide broutage de rumi-

nants au choix. De l'autre côté de cette route, la courte rivière du Ter, qui fait aussi office d'étang, est bordée d'une forêt dans les frondaisons de laquelle on peut se livrer à la promenade ou au jogging; quelques bancs et tables permettent de pique-niquer. Le Conservatoire Régional de Musique, Chants, Danses et Sports Traditionnels de Bretagne, eh bien, c'est dans ce coin.

Edifié sur un terrain de 15.000M2 cédé par la ville de Lorient qui en est également le maître d'ouvrage, le bâtiment a été construit dans le cadre de la Charte culturelle de Bretagne et est financé par le ministère de la Culture et de la communication, l'Etablissement Public Régional, et la Confédération Amzer Nevez¹ gérante du conservatoire. C'est ce qu'indique la pancarte de travaux toujours en place; si les bâtiments ont été inaugurés en décembre dernier, il reste des aménagements (la seconde tranche) permettant l'installation d'activités à venir.

Ce matin, c'est le démarrage d'une semaine portes ouvertes. Bonne occasion pour se faire une idée de la topographie locale. La visite est faite en compagnie de Youenn Le Bihan, l'un des permanents, enseignant de musique de couple. Au rez-de-chaussée, les pièces de l'administration, une salle à manger pour 250 convives, cinq salles

CRÊPERIE ty-BREIZ

ses spécialités. krampouez ha jistr-mañ

15, rue duquesclin

tél. 37.91.20

lannion

EPIA-INFORMATIQUE

Contrats de formation continue avec entreprises

Formons :

opératrices

de TRAITEMENT de TEXTE

de saisie

comptables programmeurs

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Ordinateurs :

61 multipostes CII-HB

TRS 80

APPLE II

CV et lettre manuscrite à

EPIA, 2, Venelle de Kergos - 29000 Quimper

WARENGHEM LANNION

Tél. : (96) 37.00.08

*Toutes liqueurs
Spécialités bretonnes*



Eric PELLEAU

Sculpteur sur Bois

Diplômé Ecole BOULLE

*Styles - buste - contemporain
restauration sculptures et meubles
organisation de stages de sculpture
sur bois et modelage enfants, adolescents
et adultes*

18, rue Bugeaud (place Guérin)
29200 BREST - Tél. 80.40.98



2, str. ar Roue Gralon
KEMPER

*Embannadurioù ha levrioù breizheg
Pladennoù hag artisanelezh keltiek*

Gweltas ar Fur

Tél. 95.42.82

Ets LUCAS

Bières - Fuel

Tél. 93.12.84 CARHAIX

« Kronenbourg »

Dépôt Exclusif Agréé



NELLO

SBAIZ

SPORTS

Sports d'équipe - Tennis - Loisirs

3, rue Vauban - 56100 LORIENT

Téléphone : 21.22.91

LA BRETAGNE

sous la direction de
Yann BREKILIEN

Collection Peuples et Pays de France



Un très
beau livre
format 16,5 x 22

624 pages, relié
pleine toile avec
frappe argent
des armoiries de
la Province, sous
jaquette
pelliculée

En vente en librairie : 238 F

Par correspondance : aux Editions d'Organisation.
5, rue Rousselet - 75007 Paris
Tél. 567.18.40

260 F franco

de cours, une salle polyvalente. Cette dernière, qui est dotée d'un podium de 60 M² et peut contenir 600 places assises, est utilisée pour des concerts (et leurs fréquents corollaires, les festou-noz), des congrès et assemblées diverses. Au premier étage, trois salles de cours, une salle de danse et une de batterie, et deux salles de dix cabines, chacune insonorisée où l'élève-mélomane peut s'en donner à cœur joie sans gêner (ni être gêné par) ses voisins. Enfin, au sous-sol : l'hébergement, une centaine de lits, les locaux à venir de la FALSAB, ainsi qu'un atelier en projet de lutherie et d'enregistrement.

Trois niveaux d'étude

On a fait à peu près le tour. Des moyens importants, donc. Et qui le sont à la mesure des activités, en fonctionnement ou prévues. Actuellement, les cours réguliers offrent aux élèves de se former, selon leur désir, en solfège et initiation musicale, guitare, accordéon diatonique, violon, harpe celtique, bombarde et grande cornemuse ainsi que batterie (trois instruments de bagad), danse, et enfin bombarde et biniou-kozh (musique de couple). On poursuit l'énumération avec les trois niveaux d'études pratiqués au Conservatoire : des cours pour les élèves de la région lorientaise, deux week-end mensuels pour ceux du Morbihan et du sud-Finistère, quatre stages annuels à l'intention de ceux habitant le reste des cinq départements bretons et au-delà².

Dans une salle de cours, Youenn Le Bihan teste la bonne sonorité d'un biniou-kozh. Pas trop de problème apparemment. A comparer avec la bombarde que manie Josic Allot, autre enseignant, il a un son plus perçant, surtout plus intense. D'habitude, c'est le contraire. On m'explique que c'est pour des raisons de facture de l'instrument. A propos de fabrication, la pièce en face accueille pour cette semaine une exposition de productions de lutherie. Grandes et petites harpes, bombardes, vielles, une guitare (de toute beauté). Le Conservatoire travaille régulièrement avec les luthiers, pour achats et réparations d'instruments.

On cause un peu de tout. De musique instrumentale, en Bretagne et ailleurs. De chants traditionnels bretons aussi. Un voyage est prévu du côté de Saint-Vincent sur Oust, à la magnétothèque Datsun, plus précisément. Histoire de repiquer quelques musiques et chants dans les 3.000 heures d'enregistrement réalisées par les collecteurs en Bretagne. Il faut de la matière pour un tel enseignement, auquel devra sans doute s'adjoindre un autre. « C'est difficile de prétendre chanter des chants traditionnels, pour les élèves qui n'auront pas la connaissance de la langue bretonne », remarque Youenn Le Bihan. « Dans un premier temps, il faudra sans doute mettre en place des stages de breton. Quoique d'un autre côté, on peut également – et c'est une excellente méthode – apprendre le breton par des chants ».

Un autre projet, technique celui-là : l'installation d'une imprimerie de reprographie et de calligraphie musicale.



Jean-Pierre Pichard

Démarginaliser

Quelle est la dimension réelle du Conservatoire de Lorient ? Est-ce une structure qui se bornera à la sauvegarde et au maintien de divers aspects de la culture bretonne, ou en sera-t-elle un outil de développement ? Jean-Pierre Pichard opte pour la seconde hypothèse, qu'il précisera.

Pour l'heure, le Secrétaire général d'Amzer Nevez et directeur du Conservatoire, fait quelques rappels : « On a été un certain nombre de personnes à se bagarrer pour l'identité bretonne qui se manifeste en grande partie par sa musique, sa culture. Cette musique qui, pendant longtemps, a été tolérée dans des conditions telles qu'elle s'est trouvée marginalisée. Apprise à la sauvette elle avait peu de chances d'avoir le droit de cité dont bénéficiaient la musique classique, ou de fanfare. C'était un genre dit mineur. Au passage, on peut remarquer que si une discipline comme les mathématiques, par exemple, avaient été apprises le soir dans une arrière-boutique, elles auraient été considérées, elles aussi, comme un genre mineur ».

Pour Jean-Pierre Pichard, le but premier du Conservatoire est donc d'œuvrer à la reconnaissance d'une des facettes de la personnalité culturelle bretonne — reconnaissance qui passe par une démarginalisation de sa musique et de sa langue. Ce qui ne se limite pas à des mots, car l'application est clairement tracée : il s'agit d'apprendre sa propre musique... comme on a appris celle des autres.

Mais cette marche à suivre, si elle est désormais communément admise, ne doit pas s'opérer n'importe comment : « Dire : je suis Breton, donc je fais de la musique bretonne, c'est valable pour ce que j'appellerais des cas d'espèce », explique J.P. Pichard. « C'est faire de l'élitisme. En effet, jusqu'à présent, seuls les meilleurs réussissaient, car on était dans des conditions d'apprentissage très difficiles. On voulait être sonneur, il fallait entrer dans un bagad. Sur dix musiciens, un seul sortait vraiment du rang. Jusqu'à maintenant aussi, la plupart des sonneurs jouaient dans des groupes. Les échéances étaient celles du groupe et non celles de l'individu. Ce que nous recherchons au Conservatoire, c'est d'abord enrichir et former l'individu qui pourra, ensuite, choisir sa propre forme de musique, à savoir faire en sorte qu'elle devienne, naturelle-

ment, l'expression normale des Bretons. Sans exclure évidemment l'ouverture à d'autres types de musiques et de cultures, car on a dépassé l'époque où on ne peut vivre qu'avec la culture bretonne ».

Une mission

L'idée d'un tel Conservatoire n'est pas neuve : elle date d'une bonne quarantaine d'années. Jean-Pierre Pichard a expliqué en partie les raisons de la lenteur d'un tel aboutissement. Il faudra attendre 1978 pour assister à son démarrage (à l'époque il se situera à Lorient même). En l'espace d'un an, dix-sept écoles seront créées en Bretagne à son initiative. On y comptera très vite quelque six cents élèves. La demande existe donc. Mais le fonctionnement est compromis : l'allocation délivrée par la Charte Culturelle à l'école de Lorient amorce une régression tandis que les élèves tendent à se multiplier. Les responsables se voient alors contraints de « mettre le marché » en main aux municipalités. Celles qui ont les moyens de poursuivre l'expérience le font. Les autres, il a bien fallu les aider : « Nous avons décidé de nous servir de la Charte pour faire marcher les antennes en difficulté » dit J.P. Pichard. « Le Ministère de la Culture, depuis, nous assure de son aide, mais pour le seul fonctionnement du Conservatoire. Et cette année, le Conseil culturel de Bretagne a décidé de ne pas proposer d'argent pour le Conservatoire, sous prétexte qu'il reçoit une aide de l'État. La conséquence est simple : 250 élèves (ceux des antennes en difficulté) risquent de se trouver à la porte, car on ne pourra plus contribuer au financement de leurs écoles. Mais si le Conseil culturel propose, c'est la Commission inter-départementale qui dispose : les décisions ne sont pas encore prises, nous les attendons. On espère une attitude plus favorable des Conseils généraux vis à vis de nos initiatives. »

Des initiatives dont Jean-Pierre Pichard précise à nouveau la portée : « Amzer Nevez regroupe sept fédérations. Elle essaie de dépasser sa vie propre. C'est-à-dire que, si elle continue à faire travailler les groupes qui composent ses fédérations (musique, chant, sport, danse), elle ne tient pas à tomber dans le piège qui consiste à se faire plaisir. Au contraire, le Conservatoire utilise la force réelle que représente Amzer Nevez pour intéresser des gens qui n'en sont pas membres. Nous estimons avoir une mission à remplir, qui est de redonner aux Bretons ce que nous avons appris quasi-clandestinement. Ce qui explique notre décision que le Conservatoire devienne, tout simplement un service public ».

Pierre Gallais

(1) Fondée en 1971, cette confédération regroupe Bodadeg ar Sonerion, War' I leur, Al leur nevez, Sonerien ha Kanerien Vreizh, Telennoerien Vreizh, les vielles de Bretagne, les amis des luttes et sports athlétiques bretons (Falsab), soit environ 9.000 membres actifs.

(2) Pour la rentrée de Septembre, on peut s'inscrire dès à présent au : Conservatoire régional de Lorient, Soye, 56270 Ploemeur. Tel. 97/82.32.08. — Autobus ligne B, arrêt Saint-Mathurin.

ROLAND BECKER : DANS ET AUTOUR DE LA TRADITION

Le premier disque de Roland Becker ne devrait pas laisser insensibles ses auditeurs. C'est une musique controversée, qui dérange ou enthousiasme. Et c'est tant mieux.

Yvon Boëlle: Comment cela a-t-il commencé ?

Roland Becker: Depuis 1979, nous nous produisons un peu partout en Bretagne avec un groupe rythmique qu'on peut classer dans le jazz rock, avec quand même une inspiration celtique. Auparavant, nous avions eu une expérience intéressante avec un groupe: Kavaden, qui était un quintet de flûtes à bec. C'était un peu la musique bretonne vue par des «sous-renaissance». En même temps, je continuais de travailler au sein de la Kevrenn Alre. En 1980, au Kan ar Bobl, malgré quelques sifflets, nous avons eu le 1^{er} prix de recherche musicale. Preuve que nous étions dans la bonne voie et que notre musique pouvait être reconnue. Suite à ce prix, nous avons entrepris une tournée de 20 spectacles en Bretagne, comme en France. A la même époque, Stivell m'a demandé de diriger le pupitre des bombardes pour la création de la symphonie celtique à Lorient. Peu de temps après, j'avais le 1^{er} prix de saxophone du conservatoire de Rennes.

Y. B.: Et pour le disque ? Comment as-tu trouvé quelqu'un pour te produire ?

R. B.: C'est en 1981 que Keltia-musique de Quimper m'a contacté pour entendre une bande de notre musique. Cela leur a plu et finalement ils ont décidé de me faire confiance.

L'ensoleillé

Y. B.: Le disque a pour titre «Fallaen» (l'Eclipse). Pourquoi ?

R. B.: Par éclipse, il faut entendre «mort de lune» c'est-à-dire le moment où apparaît le soleil, la fin de la nuit en quelque sorte.

Y. B.: «Ouvrir les portes de la nuit» comme dirait Glenmor...

R. B.: Oui, c'est exactement cela — pour moi; ce disque est un aboutissement mais pas une fin en soi. Il devrait m'ouvrir d'autres horizons et faire reconnaître ma musique. Comment prouver ce que l'on est capable de faire, sans un disque ? C'est très difficile.

Maintenant, nous aurons une carte de visite qui nous permettra, je l'espère, de faire de nouvelles rencontres et qui nous donnera la possibilité de nous exprimer devant un maximum de gens.

Y. B.: Ta musique est-elle en avance sur son temps ou bien de son époque ?

R. B.: Elle est de maintenant. Il suffit de voir le dernier Kan ar Bobl: nous n'avons pas eu de sifflets ou d'injures. Les temps ont changé, aussi, les gens ne se sont plus tout-à-fait les mêmes dans leurs têtes. Maintenant, ils acceptent mieux ce genre de musique, étant donné que nous avons assez de poids pour nous exprimer à notre façon. Notre erreur a peut-être été que jusqu'à présent nous n'avions pas assez de connaissances dans ce domaine pour faire passer justement ce que l'on avait dans la tête.

Y. B.: Le disque commence par un titre: «N' heoled» (l'ensoleillé). C'est un choix bien précis; dans quel but ?

R. B.: L'ensoleillé comme d'autres morceaux fait partie d'une suite d'instants, d'émotions ressentis en contact avec la nature qui s'éveille. Comme je l'ai déjà dit, ce disque est l'aboutissement, une porte ouverte après la nuit et nous prenons le soleil plein la figure.

Le premier titre de l'album est composé de trois parties, d'abord une intro à partir de musiques traditionnelles bretonnes mais aussi hindoues et Nord-africaines, ensuite une envolée vers le jazz rock, un mélange de sonorités diverses, rythmes bretons (gavotte) et contemporaines. A la fin nous revenons à la musique traditionnelle celtique, une certaine approche du Pi-Broch, musique classique pour cornemuse écossaise, le premier titre est une préface et un avant-goût des différentes illustrations de ma musique.

Jazz-rock ?

Y. B.: Si l'on voulait étiqueter ta musique, dans quelle catégorie faudrait-il la ranger ? Dans le jazz-rock ?

R. B.: Non, je réfute absolument cette étiquette. Je fais la musique qui me plaît, elle est empreinte de sources différentes qui me touchent et m'influencent sans nul doute.

Y. B.: Jacqueline Becker, tu es la compagne de Roland et tu participes pleinement à sa musique. D'ailleurs, c'est lui qui t'accompagnait au Kan ar Bobl cette année. Quel est ton rôle dans le groupe ?

Jacqueline Becker: Dans le groupe, je chante et je joue de la flûte et de la bombarde. Mais si je ne participe pas à la composition des musiques, je vis cela quotidiennement et j'apporte dans la



Yvon Boëlle

mesure de mes moyens ma contribution à l'élaboration de son travail. D'autre part, j'ai écrit en collaboration avec un bretonnant Alain Buhé, les textes d'un disque. Dans l'avenir j'espère pouvoir écrire davantage.

Y. B.: Votre position par rapport à d'autres groupes bretons qui «marchent» bien en Bretagne aujourd'hui ?

J. B.: A mon avis, Roland est plus près de la tradition que certains groupes. Il a une formation complète de sonneur. Il participe d'ailleurs activement au travail de la Kevrenn Alre et sonne régulièrement en couple dans différentes manifestations. Avant de faire quelque chose de nouveau, il faut avoir une formation de base très solide.

Y. B.: De plus, Roland, tu n'hésites pas à te confronter en public, à d'autres musiciens — voir le Kan ar Bobl et les jeux de Langonnet, pour ne citer que ces deux exemples. Certains t'ont fait le reproche de perdre ton temps et que tu méritais mieux ?

R. B.: C'est l'éternelle question de savoir à partir de quel moment on est dispensé de concours. A mon sens jamais, sinon nous risquons de nous scléroser et de rester toujours les mêmes. Plusieurs groupes célèbres qui tournent, ont des contrats et sont reconnus, ne se frottent plus à ces concours. Ils ont bien tort, ils disent qu'ils n'ont pas le temps mais je pense qu'ils manquent de courage.

Y. B.: Pour conclure, Roland, quels sont tes projets ?

R. N.: J'aimerais beaucoup faire des musiques de films. D'autre part, je travaille à la composition de musiques où la voix serait employée comme un instrument. Et puis des concerts en public après la sortie du disque...

Propos recueillis
par Yvon Boëlle.

pb.service

Parution assurée des annonces de fêtes, spectacles, stages et offres d'emploi, si elles parviennent au journal avant le 15 du mois précédant la parution.

• Festival Elixir:

Les 17 et 18 à Saint-Pabu (29. N.). Au programme: Joe Jackson, Moon Martin, Roger Chapman, Jimmy Cliff (reggae), Black Slate (reggae), Steve Hackett (ex-Genesis), Echo and the Bunnymen, Blues Band, Randy California, Pentangle, Joan Baez (sous réserve). UB. Time, Tickets.

• Théâtre en breton:

A Plouguin le 4 et Tréouergat le 13, présentation à 21 h, de la nouvelle pièce du Strollad Plouguin, «Keit ha ma vo tud».

• Spectacles Tri-Yann:

Le groupe sera le 9 à Saint-Malo, le 14 à Ivry sur Seine (94), le 16 à Concarneau, le 17 à Châteaulin, le 18 à Saint-Thégonnec, le 23 à Blanche Couronne (près Savenay), le 25 à Montilly sur Noireau (61).

• Festoù-noz:

Le 10 à Kerlouan, salle Ar Mor Glas, fest-noz avec les chanteurs et sonneurs de la région (org. Foyer des Jeunes de Kerlouan).

Le 24, fest-noz salle polyvalente de Pléneuf Val André.

• Ar Seizh Avel:

Au café-animations de Konfort-Prad: le 10, Pierre Cherèze; le 13, Collet-Bigot-Wilkinson; le 16, Micamac; le 23, Rum; le 30, Kornog; le 6 août, Accord perdus.

• Poésie:

Nuit blanche de la poésie à la MJC de Douar-nenez, avec des poètes et diseurs de Bretagne et d'ailleurs, le 10.

• Guitare:

Le 26, récital de Bernard Benoit en la Chapelle de Dahouët.

• Chanson en Bretagne:

Les 7 et 8 août, septième festival de la chanson en Bretagne, salle polyvalente de Pléneuf Val André. Le 7, Kristen Nogués, Patrick Ewen et Ar Bleizi Ruz; le 8, Myrdhin, Ar Delen Dir, Melaine Favennec, P. Molard, Dan Ar Bras.

• Château de la Roche-Jagu:

Le 10, ensemble vocal d'Aquitaine; le 17, concert Gilles Petit avec Garana; le 27, Anne Auffret et Kerguiduff.

• Festival de Lorient:

Du 6 au 15 août, XII^e festival interceltique de Lorient (lire notre article de présentation en

POUR APPRENDRE LE BRETON CET ÉTÉ

• Centre de Vacances Ar Falz:

Le Centre est bilingue (breton-français); il sera établi cet été au CEG de Sizun (29) et propose un séjour aux 6-12 ans entre le 29 juillet et le 21 août. Il s'adresse à des enfants non bretonnants ou n'ayant qu'une connaissance sommaire de la langue bretonne. Le Centre a l'agrément de la Jeunesse & Sports. Les parents peuvent donc bénéficier des bons de vacances. Prix du séjour: 1270F (tout compris). Organisation Ar Falz. Pour renseignements, secrétariat Ar Falz, 1, place du Marchallac'h, 29210 Morlaix. Tél. (98) 62.17.20.

• Ar Skol Vrezonég:

Stage intensif de breton (formation continue) organisé à Brest et Lorient du 30 août au 3 septembre. Inscr. au 99/44.22.04 pour Brest ou écrire à Mme Kervarrec, 6, rue du Talhouët, 56700 Hennebont pour Lorient.

• Kuzul ar Brezhoneg:

Du 21 au 31 juillet, Kamp Etrekeltiek ar Vrezhonegerien (K.E.A.V.) organisé à Scaer, pour non débutants. Inscr. Secrétariat du KEAV, 44, rue Jean Rameau, 29000 Kemper.

• Université d'été:

Du 2 au 7 août stage intensif de breton de l'Université populaire bretonne d'été (Festival interceltique de Lorient). Inscr. Marcel Floc'h, UPBE, 6, rue de Kerguelen, 56100 Lorient. Tél. 97/64.37.80.

• Ar Falz/Skol Vreizh:

Stage complet de langue bretonne du 29 août au 3 septembre à l'île de Batz. Rens. et inscr. au 98/62.17.20.

Joseph Kerouini



Septième festival de la chanson en Bretagne à Pléneuf.

pages culturelles). Le 6, Concert symphonique; le 8, grande parade des nations celtiques, Trophée Macallan solistes de cornemuses, Festival de danses celtiques, cornemuses de Galice en concert; le 9, championnat interceltique de Batterie solo, concert de musique celtique contemporaine, Instruments traditionnels de Bretagne en concert; le 10, folk écossais, Musique et danses de Bretagne, concert de grande cornemuse écossaise, concert bombarde et orgue; le 11, cotriade monstre, nuit écossaise, Ile de Man; Concert de musique traditionnelle d'Europe, concert de chorales, musique celtique du Nouveau Monde (la suite du programme dans le «Peuple Breton» du mois d'août).

• Tombées de la nuit:

A Rennes du 2 au 11. Suite du programme (cf. P.B. de juin): le 7, 21 h 30, Parlement, musique bretonne de chambre; le 8, 21 h 30, place du Parlement, Brendan Voyage, Concerto pour uellian pipes et images; à 22 h 30, Place des Portes Mordelaises, Marion du Faouët de Colette Cosnier; le 9, 21 h 30, Place du Parlement, Spectacle Melaine Favennec, «Le Sablier Horizontal» — à 22 h 30, Place des Portes Mordelaises: Marion du Faouët (ainsi que les 10 et 11); le 10, 20 h 30, Place du Parlement, soirée chorales bretonnes et étrangères; le 11, 20 h, Place du Parlement, hommage à la voix.

• Gouel Bro Leon:

Du 18 au 25, fête org. par Emglev Bro Leon. Le 18, Strollad ar Vro Bagan à Guissen; le 19, Montages et expos Diwan à Lesneven; le 21, veillée à Plouguin puis fest-noz; le 22, cinéma non stop au C.S. de Lesneven; le 24, concert avec Youenn Gwernig, Manu Lanhuel puis fest-noz avec Klaskerien; le 25, jeux bretons à Brignogan et le soir Strollad Plouguin à Plouider.

• Assemblées galloises:

A Concoret (avec éclatement sur le pays de Paimpont) du 14 au 18. Le 14, Veillée (de 14 h à 17 h), Rallye découverte de la région, Réssion (de 17 h à 18 h 30), débat sur les jeux et fêtes d'hier et d'aujourd'hui, Soirée (de 21 h à 24 h), Contes et histoires du pays et de la Bretagne galloise à Concoret et puis en Neitée (après minuit), Chants et danses — Le 15, Ves., sortie au Val sans retour, Rés., Débat sur l'avenir du Val, Sei., Veillée avec complaintes, mélodies et légendes puis en Nei., Animation dans les bistros de Tréhorenteuc — Le 16, Ves., visite d'un chantier de fouilles préhistoriques, Rés., Débat sur l'Archéologie et le paysage, Sei., «Le Cosmochérette», pièce de théâtre en gallo par les pouders gallocosmiques de Lamballe, cour Abbaye Paimpont, Nei., Animation dans les bistros du bourg — Le 17, Visite des ex-forges de Paimpont, Rés., Débat Histoire et Economie régionales, Sei., Spectacle au château de Comper puis en Nei., Grand Rigueudau. Le 18, fête galloise à Concoret puis en soirée, clôture des Assemblées avec Rigueudau et Nicodaille — Enfin, 6 stages sont proposés durant ces cinq jours; Rens., au 99/51.03.00.

• Stages:

— Dans le cadre du festival maritime de Pors Beach, les associations La Boueue et Le Cabestan organisent un stage de musique et danses traditionnelles bretonnes à Logonna Daoulas, les 22 et 23. Inscr. Michel Collet, rue du Bas-Bourg, Saint-Solen, 21000 Dinan.

— Stage animateur C.V.L. spécialisation (50 heures), du 30 août au 4 septembre à La Bouxière en internat (Inscr. FFAFR, Famille rurale, Tél. 99/79.49.49).

— Du 2 au 6 août, «Habitat et énergies renouvelables»; du 9 au 13 août, «Agriculture et énergie» (CRETAB, Maison des Marronniers, 29251 La Feuillée, Tél. 98/99.61.87).

— Stage dessin en juillet et août, toutes techniques, camping possible. Rens.: Loosen, Kergouarec, 56400 Brech. Tél. 97/24.57.67.

— Sculpture sur bois du 15 au 22 et du 24 au 31 juillet et Poterie non tournée du 7 au 14 et du 16 au 23 août à Mur-de-Bretagne (rens. Auberge de Saint-Guen, 22530 Mur-de-Bretagne, Tél. 96/28.54.34).

— Stage de sculpture sur bois et modelage, pour enfants, adolescents et adultes. Eric Pelletier, Sculpteur sur bois (diplôme Ecole Boule), 18, rue Bugeaud, Place Guérin, 29200 Brest (Tél.: 98/80.40.98).

• Soirée irlandaise:

A Ploërmel, le 17, salle du Sacré-Cœur, soirée avec la chanteuse nord-irlandaise Jane Cassidy (org.: CAT Roc St-André).

DEMANDE D'EMPLOI

Cherche emploi de peintre dans la région brestoise — Peinture, vitrerie, papier peint (téléphoner au journal qui transmettra).

J.H. 24 ans — BEP et CAP Compabilité — notions dactylo, reprographie et informatique cherche emploi en Bretagne pour 2 ou 3 mois ou plus en juillet-août-septembre-octobre. Ecrire à Michel Grasseler — 9, Gde Rue — Le Menil — 88160 Le Thillot

Jeune homme 31 ans, permis C, C1, cherche emploi sur Saint-Brieuc et alentours. Tél. au 96/94.42.26.

OFFRE D'EMPLOI

Diwan recrute un animateur permanent pour son centre culturel Oaled Diwan. Ecrire avec curriculum vitae à Diwan 29214 Trégolnou.

Les travaux de rénovation à Oaled Diwan continuent en juillet. Les volontaires pour y participer peuvent écrire à Trégolnou ou tél. au (98)04.05.42.

MEUBLES ANCIENS

Christian Bodros répare et vend des meubles anciens à Bothuan en Commana, 29237 — Tél. 98/78.90.12.

A PROPOS DE «RADIO BRETAGNE OUEST»

René Abjean parle de ses projets

C'est donc pour août. A la direction de l'information: Pierre Andro. A celle des programmes: Yves Quentel. Le responsable de la station: René Abjean. Nous l'avons rencontré pour lui demander de préciser

quelle maîtrise ses collaborateurs et lui auront de cette radio de Basse-Bretagne. Et ce qu'ils comptent y faire — vu les moyens relativement importants d'information et d'animation dont ils disposeront.



Pierre Gallais/Le Peuple Breton

Le Peuple Breton: «Radio-Finistère démarre dans un mois à Quimper. Vous venez d'en être nommé directeur. Pour que faire? Avec qui? Avez-vous déjà une grille définitive pour les émissions?»

René Abjean: Bien que son nom soit éventuellement provisoire, nous appelons actuellement cette station «Radio Bretagne Ouest». C'est important, car elle illustre la réalité de la couverture géographique de sa diffusion, à savoir la Basse-Bretagne. Faire quoi? Cette radio, qu'on peut appeler semi-régionale, régionale dans l'esprit ou locale (ce n'est pas le terme qui est vraiment important), sera une radio (1) dite d'accompagnement, diffusant toute la journée, avec des relais à 8h et 13h pour les informations nationales de France-

Inter. L'information locale et régionale sera saisie à partir d'ici. Cette radio se verra ouverte: des tranches horaires seront prévues durant lesquelles les auditeurs pourront s'expliquer à l'antenne. La notion de divertissement ne sera bien sûr également pas absente.

Qui fera cette radio? Des Bretons: ceux, sur place, qui étaient demandeurs d'emploi en presse écrite ou audiovisuelle, d'autres vivant à l'extérieur et voulant revenir en Bretagne. Quant à la grille des programmes, nous y travaillons en ce moment: il s'agit en effet de la moduler en fonction de notre zone de diffusion: qui écoute quoi, et quand? De façon à «cibler» au mieux notre auditoire.

L'Unité Bretonne

P.B.: La naissance de «R.B.O.» ne s'est pas faite sans que se posent de sérieuses questions. Et d'abord celle-ci: Radio-Armorique existe, couvrant la majeure partie de la Bretagne, Loire-Atlantique exceptée. Radio Bretagne Ouest ne va-t-elle pas poursuivre le démantèlement d'une unité, parcellisant l'information, coupant encore plus en morceaux une entité culturelle qui fait pourtant de sérieux efforts d'unification?

R.A.: Si je n'ai pas cette crainte, je partage ce souci. Radio-Armorique n'émet que trois heures. Une radio centralisée à Rennes ne peut pas collecter des informations concernant notre zone aussi précisément que nous pourrions le faire. La Bretagne a demain, la possibilité d'avoir une trentaine de personnes de plus pour travailler dans les médias. Est-ce qu'il n'est pas préférable qu'elles s'installent à l'autre bout de la Bretagne, sans doute moins bien «couverte» jusque-là? Pourquoi ne pas décentraliser, aussi, à l'intérieur de la Bretagne?

Vous parlez d'unité, d'entité culturelle. Il faut d'abord savoir que Radio-Armorique va disparaître, FR3 lâchant ses radios au profit de Radio-France. Radio-Bretagne Ouest démarre en août et sera suivie quelques mois plus tard par une radio qui émettra sur la partie est de la Bretagne. Une troisième radio s'installera également à Nantes. Il y aura la possibilité de faire ce qu'on appelle des multiplex, c'est-à-dire de procéder à des liaisons, des relais entre les différentes stations. Je compte bien provoquer une concertation entre les trois directions, de façon à prévoir des émissions d'intérêt régional (sur la Bretagne historique, par exemple). L'unité bretonne, on peut la défendre aussi bien de Quimper que de Rennes. Nous pourrions informer de ce qui se passe à Saint-Malo et à Nantes; pour des événements importants, politiques, culturels, sportifs, etc... ce sera même essentiel de le faire. J'ajoute que ces radios se constitueront vraisemblablement en Sociétés (comme Radio-France l'est devenue après l'éclatement de l'ORTF). Elles pourront se fédérer et ainsi couper le cordon avec la maison-mère.

Libre accès

P.B.: Radio Ouest Bretagne ne sera-t-elle pas une radio au rabais à l'image de Radio-Mayenne? Ne s'agit-il pas en fait, avec le renforcement des moyens attribués à la télévision, de réduire la radio à trois fois rien?

R.A.: Je ne saisis pas très bien votre question. Car je pense que R.B.O. aura les moyens de fidéliser ses auditeurs... même si on n'a jamais les moyens dont on rêve. Et puis j'en reviens aux sociétés de radio télé diffusion: depuis leur constitution, il est certain que Radio-France a obtenu nettement plus de moyens de fonctionnement, lorsqu'on a séparé la radio de la télévision.

P.B. : Cette radio peut apparaître aussi comme la radio du Conseil général du Finistère: Celui-ci, largement conservateur, a accepté avec empressement une part importante de son financement. Alors, R.B.O., ce sera Radio-Orvoën ou Radio-Cozan ?

R.A. : Ce sera la radio des Bretons, c'est tout. A eux de décider ce qu'elle sera. Et en ce qui concerne l'information diffusée, ce serait faire injure aux journalistes qui vont y travailler, de penser qu'ils prendront parti pour tel ou tel. Toutefois, nous aurons des créneaux d'expressions locales, où des associations, des organisations diverses pourront venir s'exprimer. Quant au Conseil général du Finistère, je précise qu'il n'intervient que pour le financement du lancement de la station; pour son fonctionnement, on verra plus tard...

P.B. : Vous parliez d'information. Comment sera-t-elle conçue ? La tentation est toujours grande, en effet, de reproduire systématiquement le discours institutionnel, celui des « décideurs », et de considérer ce que pensent les gens de la rue comme complémentaire mais pas essentiel...

R.A. : Huit journalistes (et autant d'animateurs, mais c'est un autre domaine) travailleront à temps plein dans cette radio. C'est peu, soit, mais c'est raisonnable compte tenu de ce qui pouvait exister auparavant. Avec eux, nous pourrions nous porter sur l'événement, et pas forcément politique, institutionnel. J'ai parlé de radio ouverte. C'est vrai que nous souhaitons que l'antenne soit d'un accès très libre à l'expression des gens quels qu'ils soient.

Et la langue bretonne ?

P.B. : Vis-à-vis de la langue bretonne, vous avez accepté une responsabilité énorme. Car, à mon sens, deux résultats sont possibles. Ou une part déterminante est faite à la langue bretonne seule (mettons 5 à 7 heures quotidiennes), et la langue bretonne est sauvée. Ou cet horaire est consacré à une vague matière bretonne, à ce qu'on appelle la « civilisation », faite essentiellement en français avec un peu de breton comme saupoudrage; et c'est un pas de plus vers la disparition en douceur...

R.A. : Je pense qu'il faudrait s'accorder sur ce qu'on entend par culture bretonne. La réalité de la Bretagne, c'est d'abord le bilinguisme avec un corollaire qui est double: les Bretons sont en général francophones, l'inverse n'étant pas vrai. J'ai souhaité qu'il y ait un certain nombre de journalistes bilingues. C'est le cas. Mais il n'y aura pas le « coin du breton ». Nous ne voulons pas cloi-

sonner, mais refléter la réalité quotidienne: dans certaines émissions, les participants pourront s'exprimer comme ils le voudront, en breton ou en français. Prenez une veillée bretonne: nous pourrions en rendre compte en suivant son déroulement normal; là, les chansons, les sketches, les contes sont généralement en breton. La culture bretonne, c'est aussi, le cyclo-cross de Lanarvilly. C'est une réalité dont nous devons tenir compte. Mais il y aura des moments spécifiques en langue bretonne.

P.B. : Cependant, si vous vous contentez de refléter la réalité quotidienne, alors que celle-ci démontre clairement le danger d'extinction à terme du breton, je saisis assez mal votre rôle. Dans ce domaine fondamental, n'avez-vous pas plutôt une action volontariste à mener ?

R.A. : Ça peut effectivement devenir un aspect de notre rôle. Mais un aspect seulement, car il n'est pas question que cette radio se substitue à l'Ecole, l'Enseignement n'est pas sa mission fondamentale, même si elle peut y concourir.

P.B. : Quelles relations comptez-vous entretenir avec la presse écrite ? En particulier la presse dite d'opinion, et particulièrement d'opinion bretonne. Sera-t-elle, comme ailleurs, exclue ?

R.A. : Absolument pas. Il n'y aura aucune exclusive. Nous aurons des rapports de coopération avec les grands quotidiens et les périodiques régionaux. Ces rapports se poseront d'ailleurs davantage, nous l'espérons, en terme de complémentarité et non de concurrence comme certains journaux en ont manifesté la crainte.

P.B. : Radio Bretagne Ouest (nommons-la toujours ainsi pour l'instant est une proposition venue de Paris. Cela ne suffit pas, bien sûr, à la disqualifier. Mais n'aurait-il pas été préférable, comme l'a préconisé Skol an Emsav par exemple, d'élaborer démocratiquement un plan de Radio-Télévision bretonne, plutôt que d'accepter des parachutages sans plan d'ensemble ?

R.A. : Est-il nécessaire désormais de discuter sur la manière dont l'outil que nous avons s'est fabriqué ? Je le considère plutôt comme un véhicule qu'on me confie et qui sera conduit avec des collaborateurs, en Bretagne. J'ai réclamé longtemps pour les Bretons les clefs de cette radio. On me les fournit. Même si, comme tous les Bretons, je suis méfiant, j'ai accepté. A mon sens, ç'aurait été une erreur de ne pas le faire.

Propos recueillis par
Jean Guéguénat

(1) Fréquence France-Inter soit 93,5 MHz en Modulation de fréquence — Tél 98/55.32.00.



LE POÈME DU PAYS QUI A FAIM

P EUT-ÊTRE l'événement est-il passé inaperçu dans le microcosme des salons parisiens où se concoctent frileusement la gloire mesquine et provinciale des arts et des lettres. Peut-être votre quotidien habituel n'a-t-il pas trouvé de place entre les avis de convois, pour un entre-filet. Peut-être même êtes-vous momentanément sourds et aveugles à toute autre chose que des types tapant dans un ballon. Vous avez tort. Il est encore temps d'ouvrir les yeux. Il est encore temps de découvrir un chef d'œuvre paru voici quinze ans et qui n'avait alors pu toucher que quelques rares privilégiés. Il est encore temps de découvrir un long cri de haine et d'amour dont le souffle ne faiblit pas un instant. Il est encore temps de découvrir une parole neuve qui n'a pas vieilli d'un jour. Il est encore temps de découvrir ou de redécouvrir un poème qui restera parmi les plus grands. Les éditions « Bretagnes » viennent de republier le « Poème du pays qui a faim », de Paol Keineg.

J.-L. F.

L'hommage des Elus U.D.B. à Francis LE BLÉ

La mort de Francis LE BLÉ, Maire de BREST, a endeuillé notre Ville et aussi tous les amis, les camarades de Bretagne, de France, d'Europe et d'ailleurs qui le connaissent personnellement ou à travers les actions menées par notre Conseil.

Francis LE BLÉ était un militant de longue date. Cette longévité qui fut syndicale, associative, politique, l'a progressivement imposé comme un grand leader des forces de Gauche en Bretagne, dans le Finistère, dans notre Cité. C'est ainsi que lorsque le projet d'Union de la Gauche est devenu une réalité en 1977, c'est Francis LE BLÉ qui a été choisi pour mener la liste Brest-Espoir, et c'est lui qui l'a conduite à la victoire, le 13 Mars 1977, une victoire d'autant plus remarquable qu'elle faisait suite au règne des forces de la droite dans notre agglomération depuis des décennies. Depuis cinq ans que nous gérons les affaires de la Cité, bien des progrès, bien des transformations sont intervenus dans la

vie quotidienne des Brestois, et ceci par-delà les oppositions, les divergences, les conflits que notre Conseil a rencontrés...

Une chose est certaine : c'est que nous n'avons pas à rougir du bilan de ces cinq premières années du mandat, un bilan déjà en partie publié pour les trois premières années : car Francis LE BLÉ avait le souci légitime de tenir les Brestois informés de l'état d'avancement du programme Brest-Espoir.

Ainsi nous pourrions dédier cette dernière année de notre mandat à Francis LE BLÉ, que ces années nous ont fait connaître et apprécier, dans la convergence ou dans les désaccords, et qui avait su lier avec de nombreux collègues des liens d'amitié que nous n'oublierons pas.

YANN DAUMER,
Adjoint au Maire,
pour le Groupe des Elus U.D.B.

LORIENT, 6 AU 15 AOÛT

Des cornemuses bien embouchées

Problème: le festival inter-celtique de Lorient voit, chaque année une augmentation de 20% de sa fréquentation. En 1981, il y a eu 200.000 visiteurs. Pour cette année, vous faites le calcul. Mais que ça ne vous empêche pas d'y aller tout de même...

Puisqu'on est dans les chiffres, eh bien, restons-y. Lorient, c'est 4500 musiciens, chanteurs, danseurs, artistes, écrivains et sportifs des sept nations celtes répartis comme suit: 3.500 Bretons et 1.000 Ecossais, Irlandais, Gallois, Galiciens, Iliens de Man, Cornouaillais. C'est aussi 1.000 personnes sur Lorient qui travaillent bénévolement au festival: en 81, ça représentait 27.000 heures de boulot. Toujours en 81, on atteignait les 50.000 repas servis en dix jours...

Si, voici onze années, le festival s'est délibérément placé sous le signe de la Musique, ce n'était pas un hasard: ayant été longtemps le vecteur de la culture bretonne, la musique du même nom était une des rares expressions tolérées. Ce n'est qu'ensuite que la manifestation a pu s'étendre à d'autres domaines. Une ouverture qui a donc été possible grâce à l'assise qu'acquerrait peu à peu le festival, mais aussi en raison d'une rencontre réussie: celle qui s'est opérée entre des gens qui avaient des idées sur ce que devait être une telle manifestation, et des personnes qui avaient fait la preuve de leur double qualité d'administrateurs et de gestionnaires. Mariage heureux, s'il en fut, qui permit d'asseoir une réputation tout en conservant les reins solides. Les moyens faisaient en effet plus que défaut. Ce n'est que cette année que des subventions ont été obtenues du Ministère de la Culture.

Si aucune menace ne paraît peser sur sa continuité, le festival inter-celtique ne s'installera pas sur son acquis. Selon les organisateurs: «le festival se veut en constante évolution puisqu'il essaie

d'être au diapason d'une culture qui précisément, est mouvante, évolutive. Notre idée de base est aussi que ce que nous faisons est imparfait. Nous sommes donc en constante recherche. C'est ce qui différencie le festival de Lorient de la plupart des autres fêtes bretonnes qui peuvent se répéter à l'infini».

Chaque année cependant, trois orientations reviennent. La première est que le festival soit une vitrine de la culture celte: montrer ce qui se fait, ce qui est: «il existe en Bretagne des choses qu'on ne doit pas avoir honte de montrer. Alors, montrons-les». La seconde est qu'il soit un catalyseur: les participants ont travaillé pour présenter le meilleur d'eux mêmes. Ils sont aussi, de cette manière, les ambassadeurs de leur pays.

Quant à la troisième orientation, c'est l'aspect moteur du festival. Ainsi cette année, aura lieu un concours de cinéma des pays celtes. Les éliminatoires se seront déroulées dans chaque nation, la finale se tiendra à Lorient. Dans ce domaine de l'audiovisuel, une coproduction FR3 Bretagne/BBC Pays de Galles est prévue sous la forme du tournage d'un film sur le festival. Autre volet de «l'aspect moteur»: des échanges économiques entre pays celtiques, sous la forme de colloques, prévus pour 1983.

Lorient, fête à touristes? Pour le comité du festival, la réponse gagne à être nuancée: «il est certain que dès la première année, compte-tenu de l'orientation prise, le festival interceltique s'est distingué des manifestations

touristiques. Cependant nous ne disposons pas à Lorient de structures couvertes suffisamment importantes pour abriter une grande partie des prestations artistiques. Et puis, pour des raisons financières, il n'est pas question de louer d'immenses chapiteaux. On a donc été contraint au plein air. Et nous accueillons bien sûr les touristes. Mais la question n'est vraiment pas de savoir si nous leur abandonnons ou pas le festival. L'important est bien plutôt qu'ils repartent de Lorient, pas tellement avec leur kodak rempli mais avec la tête pleine de ce qu'ils auront appris sur la réalité culturelle bretonne».

Les organisateurs illustrent ces dires par le résultat d'un sondage réalisé l'année passée durant le festival. Sur les 1.000 personnes interrogées, seuls quatre départements hexagonaux n'étaient pas «représentés», et tous les pays de l'Europe de l'Ouest l'étaient. «Lorient est bien un lieu d'échanges qui s'opèrent entre individus, mais aussi, et c'est tant mieux, entre les minorités de France et d'Europe.»

Un mot encore, ou plutôt un chiffre. Cette année, 155 manifestations sont prévues à Lorient même, soit une moyenne de 15 par jour. Chaque jour également, à compter de onze heures, trois spectacles se tiendront qui seront gratuits. Sans compter ce qu'on appelle là-bas le «festival-off». A savoir les groupes qui ne sont pas programmés et qui débarquent, l'air de rien. Ou plutôt des airs plein leur musette qu'ils vont jouer dans la ville au jour et à l'heure qui leur convient, c'est-à-dire à peu près tout le temps. □



Marcel Moliné

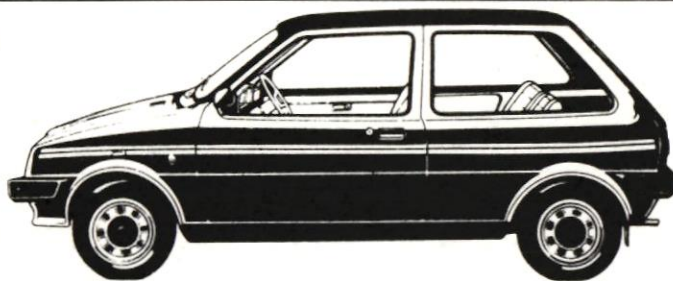
René Guillou vous propose

Sa nouvelle

MÉTRO

modèles 4, 5 et 6CV à partir de:

28.900^F *



* Prix clés en main au 1.05.82

KEMPER AUTOMOBILE

13, Av. de la Libération
Tél. : 90.18.49 - QUIMPER



Leyland

SÉBASTOPOL AUTOMOBILE

56, rue Sébastopol et 231, rue J.-Jaurès - BREST
Téléphone : 44.70.48 - 44.19.79 et 80.17.59



centre d'informatique
et d'enseignement

16, rue de l'Harteloire - 29200 Brest
26, Bd Herault - 22000 Saint-Brieuc

**TOUTES PRESTATIONS DE SERVICE
EN INFORMATIQUE**

- Ses systèmes de saisie de données, contrôlés
- Disquettes, bandes, cartes. (Transmission)
- Programmation
- Distributeur : Supports magnétiques, tout classement informatique

FORMATION PROFESSIONNELLE

- CONTRAT DE FORMATION CONTINUE AVEC ENTREPRISES
- OPÉRATRICES DE SAISIE : Disquette, bandes, terminaux
- PROGRAMMEURS DE GESTION : (Cobol, Basic)
Travaux pratiques sur ordinateurs



Dortmunder Privatbrauerei

ENTREPOT MACQUART

33, rampe du Vieux-Bourg
Tél. (98) 02.38.34 - 29200 BREST

Roazon
krampouezh
mat...

"tí LOÍK"
32, rue de la Visitation
Tél. 79.00.83

EN FAISANT DES ABONNEMENTS AU P.B.

GAGNEZ DES VOYAGES

EN GRANDE BRETAGNE !



- Cinq voyages en Grande-Bretagne à gagner ! De nombreux autres lots !

Le P.B. lance ce mois-ci son grand concours d'abonnements !

- Qui peut gagner ? Tout le monde !
- Comment gagner ? En faisant le maximum d'abonnements d'ici la fête du Peuple Breton le 2^e week-end d'octobre !
- Tout compte : les abonnements, les réabonnements, même le vôtre !
- Comment faire ? Nous transmettre les abonnements accompagnés du règlement. Si vous voulez plus de facilités, demandez-nous un « Carnet d'Abonnements » tout imprimé. Indiquez également votre nom !

- Des prix spéciaux :

- Un transistor à celui qui mène fin juillet.
- Un voyage en Grande-Bretagne à celui qui est en tête fin août !

Pour multiplier vos chances, un seul slogan :

ABONNEUR, DE BONNE HEURE !

N.B. - Ce concours n'est interdit, ni aux personnels du journal ni à leurs familles ; ni aux lecteurs épisodiques et à leurs familles ; ni aux Bretons émigrés ou en vacances ; ni aux bretonnants de naissance.

Aucun règlement n'a été déposé devant huissier (pour plus de sûreté...).

Transmettre au fur et à mesure les abonnements faits, sans oublier votre nom, à : « Le Peuple Breton », service des abonnements, B.P. 304, 29273 Brest Cédex.

keltia-musique



1, place au Beurre
29000 QUIMPER
Tél. : (98) 95.45.82

DISQUES
LIVRES
ET
INSTRUMENTS
DE MUSIQUE
DES PAYS
CELTES

ENREGISTREMENTS - ÉDITIONS de DISQUES et CASSETTES



COURRIER DES LECTEURS

Nous remercions ceux qui nous écrivent. A noter que, conformément aux usages dans la presse, nous ne publions que les lettres qui nous parviennent signées. Nous pouvons toutefois préserver l'anonymat des auteurs lorsqu'ils en manifestent le désir.

A propos de Sten

Un peu court, un peu sec, le «chapeau bas» à Sten Kidna paru dans le P.B. de juin : pour les militants de l'U.D.B. de vieille date, dont je suis, «Sten», c'était d'abord «le vieux», notre aîné d'une bonne trentaine d'années, l'un des rares militants bretons et progressistes de sa génération à avoir rejoint, dès 1965, le combat de cette poignée de jeunes qui avaient alors le culot de se proclamer «parti de gauche breton». Ses interventions claires et chaleureuses nous confirmaient, quand il le fallait, quand la lenteur de nos progrès nous accablait, que notre combat était vraiment celui du peuple breton tout entier. Dès Janvier 1970, cet homme de terrain qui avait contribué à implanter l'U.D.B. dans le Morbihan, portait très haut le 1^{er} score d'une liste UDB homogène aux élections municipales partielles d'Auray ! 11,5% ! excusez du peu... Homme de dialogue, il se flattait de l'harmonieuse cohabitation, dans sa section UDB, de socialistes «quarante-huitards» comme il aimait à se définir, de pro-chinois et de pro-soviétiques(1) !. Dans le concret, on le retrouvait actif et optimiste, lors de ventes du PB à la criée à Saint-Brieuc ou à Quimper ! On le retrouvait à la fête du PB (bien sûr) et à toutes les manifestations pour la réunification administrative de la Bretagne. Chez lui, à Auray, il pratiquait largement les vertus bretonnes de l'accueil. Seize années de présence active et fraternelle ne se laissent pas résumer en quelques formules. Dans ses nombreux «billets», parus dans le Peuple Breton depuis 1967, Sten Kidna nous faisait partager, avec humour et talent, ses révoltes et ses découvertes. Je n'y ai jamais trouvé l'ombre de la désespérance. Cela aussi, c'est Sten Kidna. Ultime suggestion : que le PB nous republie un billet de Sten...

J.J. Monnier, Lannion.

(1) A une époque où une certaine naïveté politique incitait à rechercher des «modèles».

geoisie a mené une politique à 2 volets : exportation d'usines, envoi de travaux à l'étranger (imprimerie, maroquinerie etc...), importation de main d'œuvre docile et bon marché entraînant une dévalorisation de certaines professions, libéralisme de l'embauche à tout crin (chauffeurs de taxi : 77% d'étrangers) prime à l'employeur pour un étranger dans les années 70-80.

Un anti-racisme de convenance ou de complexe par rapport au nazisme ou au colonialisme, dénonce comme attitude raciste l'opposition à ce phénomène de société qui est en fait une incapacité de vues à long terme et un égoïsme chez les droitistes et dû à une métaphysique révolutionnaire chez les gauchistes. Je doute que ce soit vouloir le bien d'un Malien que de lui faire balayer la neige par -5° ou de faire étaler le bitume à genoux à un magrébin. Quant à dire que l'étranger revient moins cher qu'un Français c'est faire fi des coûts marginaux.

Au delà d'un seuil qui varie en fonction des écarts ethno-culturels il y a problème. La Suisse qui est un des rares pays au Monde à s'être doté d'une constitution qui ne soit pas une mascarade démocratique a procédé à un référendum sur cette question : si cela était le cas en France il y a fort à parier que le résultat serait le même, car dans ce mode de consultation c'est la population qui s'exprime et non les politiciens professionnels ou les partis.

Yan-Kel Morin, Paris

(1) Lire P.B. de mai 82

En dehors des Asiatiques, Chinois, Vietnamiens ou Cambodgiens, on assiste assez peu souvent à un effort des nouveaux arrivés pour s'intégrer en adoptant le mode de vie du pays d'accueil. Cela est valable également pour certains immigrants d'Europe centrale et les regroupements bruyants et nocturnes ne sont pas tous originaires des tropiques. Les heurts avec la population locale sont presque inévitables.

Certains enfants s'acclimatent vite. D'autres, déracinés jusqu'en eux-mêmes (comme d'ailleurs un certain nombre de Bretons le sont eux-mêmes sur place) tournent mal. Outre cela, à Paris par exemple, nous manquons de structures d'accueil pour des enfants, souvent issus de plusieurs pères (pour la même mère, s'entend...), ni scolarisés, ni vraiment scolarisables, complètement perturbés par le changement de vie, et qui risquent de s'ajouter à la foule de jeunes sans emplois de banlieue où l'on s'ennuie tant qu'il ne reste qu'à passer sa rage sur n'importe quoi.

Il fut un temps où le choc des civilisations apportait un complément de richesse. Cela ne semble plus tellement le cas.

En attendant, avec la société industrielle et le mouvement de la main d'œuvre, nous allons vers le melting-pot généralisé(1). Il n'est pas urgent d'y courir, et toute bonne voiture doit avoir aussi des freins, et le conducteur un peu de sagesse.

Je vous dis cela alors que j'ai dans mes classes une majorité d'élèves originaires d'ailleurs, tous plus gentils les uns que les autres, mais dont un certain nombre font l'objet de «réorientation» et affronteront le problème de l'emploi sans capacités suffisantes. Les problèmes alors ne manqueront pas.

T. Burel Paris

(1) : Melting-pot : mot anglais signifiant creuset ; un endroit où se mélangent, se fondent, plusieurs populations, donc plusieurs cultures et modes de vie (N.D.L.R.).

Vers le melting-pot généralisé...

Je suis sympathisant de l'U.D.B., abonné au «Peuple Breton» depuis quelques années et, si je partage la plupart de vos vues, il y a parfois des articles qui me font tiquer.

Celui qui concerne Peresse (P.B. 221), par exemple. Non pas à cause de Peresse, que je ne connais pas, mais à cause de votre réponse. Je connais des gens aussi égalitaristes que vous à la base et qui sont en train de devenir racistes par impossibilité de cohabiter. Il n'y a pas besoin de l'être pour se poser des questions et tempérer de réalisme les sentiments généreux et fraternels qui peuvent vous habiter. S'il y a une certaine possibilité d'intégration, l'expérience montre que passé un certain seuil (qui est souvent un seuil de bruit), les résultats sont plutôt décevants. Voir Venissieux-Villeurbanne où un de nos collègues profs en arriva à la dépression nerveuse.

Rétrograde et réactionnaire

Le repli sur soi et la haine des autres conduisent à l'amnésie, tout à fait d'accord, mais en allant dans l'excès inverse de ce A.Péresse(1), vous volez au ras des pâquerettes.

L'immigration n'est pas un problème en Bretagne compte tenu de son petit nombre, mais il en est un dans les grandes villes hexagonales. Je n'ai rien contre l'immigré en tant qu'individu mais je condamne l'immigration massive que je considère comme une politique rétrograde et réactionnaire ; il s'agit d'une énergie de substitution à l'innovation technologique et aux progrès sociaux. Pour casser les reins de l'ouvrier du pays, la bour-

Miroiterie - Revêtements sols et murs

SO
MI
PE
DISTRIBUTION

10, Av. de Keradenec/Quimper/90.75.01

BAR - CRÊPERIE

"CHEZ TOM"

Guinness et Gueuze à la pression

18, rue Notre-Dame - 29260 LESNEVEN

Tél. 83.15.14

Dégustation à l'étage - Crêpes à emporter

VENTE REPARATIONS
ENTRETIEN

Fabricant des Harpes

Librairie Musicale

ART ET MUSIQUE

Daniel PARIS

2.

ARTISAN LUTHIER rue Ducouëdic

29200 BREST

Tél. 80.47.41

Telenn Vro

SIMIER

Frères
CYCLES
LESNEVEN

Spécialiste
Course
et
Vélo-cross

Tél. 83.01.80

Vos bijoux celtiques or et argent
Collection importante

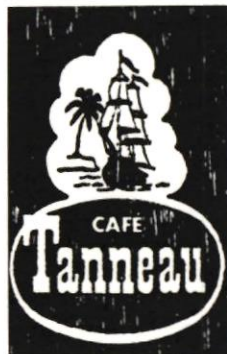


Pierres Fines
Horlogerie - Bijouterie

Roger MINGANT



95, rue de Siam - 29200 BREST - Tél. 46.06.02



BRULERIE DE CORNOUAILLE

ETABLISSEMENTS F. TANNEAU

Le spécialiste des cafés fins



BUREAUX ET TORRÉFACTION

Route d'Audierne

Tél. 87.62.81

29 S - PLONÉOUR-LANVERN



SAINT-MARC C.R.I.E.

Service commercial, 41, rue St-Marc, Brest - Tél. 46.09.55

Service technique, 104 bis, rue St-Marc, Brest - Tél. 42.34.35

PRÉSENT
dans tous
les secteurs
de l'immobilier.

- SAINT-MARC CONSTRUCTIONS
 - construction de maisons
 - lotissement
 - appartement neuf
- SAINT-MARC RÉNOVATION
 - vente appartements rénovés
 - achat immeuble
 - travaux de rénovation aux particuliers
- SAINT-MARC IMMOBILIER
 - vente de votre bien
 - achat d'un bien
 - gérance - location - appartements - maisons
- SAINT-MARC ENTREPRISE
 - réfection de votre électricité
 - réfection de votre salle de bains
 - réfection de vos peintures, etc...



DAYTONA MOTOS BERNARD LAMBERT

YAMAHA
K.T.M.
SUZUKI
KAWASAKI

5, rue Caïnain
56300 PONTIVY
Tél. 25.34.37



SNACK-BAR

Place de la Liberté
Téléphone : 80.19.19
Ouvert de 12 h. à 24 h.



SNACK-BAR

RECOUVRANCE
Téléphone : 45.08.50
Ouvert JOUR et NUIT

LIRE et ECRIRE LIBRAIRIE - PAPETERIE

22, rue du Mené Vannes

Vous offre un choix important
de livres bretons
et sur la Bretagne

Spécialiste des vins fins

PIERRE JESTIN

« LES CAVES DE MON PÈRE » distribution de vins en vrac
8, Av Baron-Lacrosse - ZAC de Kerqaradec - BREST (98) 02.34.17



Crêperie L'HERMINE

dégustation

M. et Mme Bozec

35, rue Ange de Guernisac
29210 MORLAIX
Tél. (98) 88.10.91

Les 3 Vocations de la Bretagne.

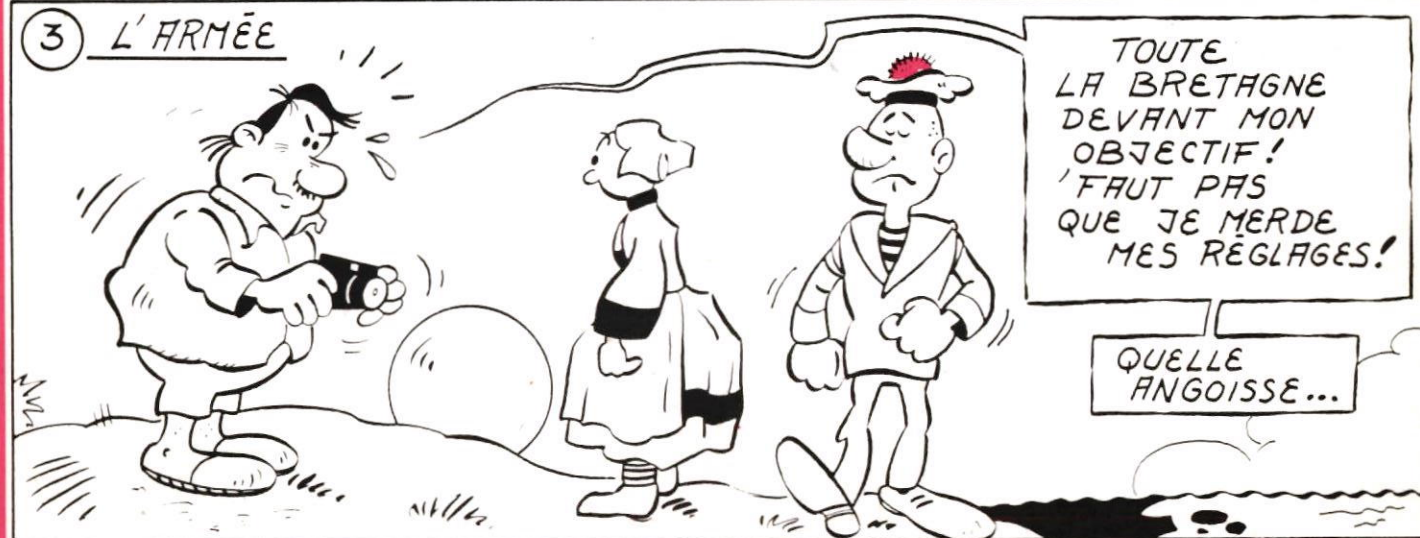
① L'ELECTRONIQUE



② LE TOURISME-FOLKLORE



③ L'ARMÉE



H. MORVAN.